



UNIVERSITÀ DI CORSICA

PASQUALE PAOLI



Guide
de l'étudiant
→ 2012-2013

DE DROIT SCIENCES SOCIALES ECONOMIQUES ET DE GESTION



Siate i benvenuti à l'Università di Corsica

C'est avec plaisir et fierté que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de cette rentrée universitaire.

A cette joie de vous accueillir parmi nous s'ajoute une détermination sans faille devant les défis qui nous attendent et qui impliquent pour toute la communauté universitaire de travailler de concert afin de répondre au mieux aux besoins des étudiants.

Cette proximité nécessaire entre toutes les forces vives de notre institution est une constante des valeurs de l'Université de Corse depuis sa réouverture en 1981, héritage de l'œuvre fondatrice de 1765. Le récent 30^e anniversaire a ainsi été pour chacun l'occasion de (re)découvrir pleinement les missions, les acteurs et les savoir-faire de notre université et constater sa capacité collective de développement, comme le montre notamment notre politique scientifique qui, déclinée en sept projets de recherche, est aujourd'hui labellisée et reconnue au plus haut niveau par le CNRS.

Aux étudiants, l'Université de Corse propose une offre de formation accomplie et un suivi important dès leur entrée sur le campus, avec un accompagnement pédagogique privilégié. Elle offre à chacun la possibilité de moduler et adapter son parcours selon son profil et ses attentes. Le souci constant de l'insertion des étudiants s'appuie également sur des formations à fort contenu professionnalisant qui orientent vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement du territoire. Cette conscience des réalités territoriales se fonde aussi sur des objectifs prioritaires comme la lutte contre la précarité étudiante ou le développement d'un vaste projet de vie universitaire en



prise étroite avec la ville de Corte. Ces choix stratégiques et humains répondent à une volonté de faire fructifier sur le terrain de la formation et de l'émancipation nos compétences et atouts acquis depuis plus de trente ans.

Cette volonté essentielle de combiner excellence scientifique et développement du territoire constitue également le fil directeur de l'internationalisation de l'Université de Corse, qui s'enracine dans son environnement et son réseau naturels : la cité, l'île, la Méditerranée. Notre institution fait ainsi partie du premier Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) euro-méditerranéen regroupant les universités de Nice Sophia Antipolis, Sud Toulon Var, Paris VI, Gênes et Turin. De même, l'Université de Corse est à la tête du Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI) qu'elle a cofondé en juillet 2010 avec 24 universités insulaires du monde entier.

L'Université de Corse place enfin au cœur de sa mission la formation intellectuelle, au principe de tout esprit critique : former des étudiants comme de futurs citoyens, pourvus d'un savoir opérant et d'une conscience libre des problèmes du monde, mais aussi aptes à inventer les solutions de l'avenir.

Nous disposons aujourd'hui des moyens matériels et humains pour assurer aux étudiants les meilleures conditions possibles de formation, d'insertion et d'épanouissement personnel. Je vous invite donc à avoir confiance en vous, tout simplement, et à vous projeter dans l'avenir de la Corse, ce territoire dont vous avez vocation à prendre en charge une part importante du destin.

Paul Marie Romani,

Président de l'Università di Corsica

Sommaire

Découvrir l'Université de Corse p.7

Zoom sur les campus	p.8
L'Université de Corse en chiffres	p.11
Qui dirige l'Université de Corse ?	p.12
Les élus étudiants	p.14

S'inscrire p.15

Le service de la scolarité centrale	p.16
La procédure d'admission Post-Bac	p.17
Les modalités d'inscription	p.18
La sécurité sociale étudiante	p.21

Les formations p.23

Le schéma des études	p.25
L'UFR Sciences et Techniques	p.26
L'Institut Universitaire de Santé	p.28
L'UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales	p.30
L'UFR Droit, Sciences Sociales, Économiques et de Gestion	p.32
L'Institut Universitaire de Technologie	p.34
L'Institut d'Administration des Entreprises	p.36
L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres	p.38
Le Centre de Formation des Apprentis Universitaire	p.40
Le Service Commun de Formation Continue	p.42

Réussir vos études et préparer votre insertion professionnelle p.45

La Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP)	p.46
Stages et à l'emploi : les outils	p.48
La convention de stage	p.49
L'alternance	p.50
La bibliothèque universitaire	p.51
Les certifications	p.53

S'ouvrir à l'international p.55

Le Bureau des Relations Internationales	p.56
Les séjours d'études à l'international	p.57
Les stages à l'international	p.60

La vie étudiante p.63

Le sport	p.64
La culture	p.67
Les événements	p.70
Les associations étudiantes	p.71
L'aide aux projets étudiants	p.72
La carte étudiante multiservices	p.73
La santé	p.74

Vie pratique p.77

Les bourses	p.78
Le logement	p.81
Les restaurants universitaires	p.82

Le web et vous p.83

Le site web et les réseaux sociaux	p.84
L'environnement numérique de travail (ENT)	p.85
Le courriel étudiant / La liste de diffusion	p.86
Le réseau WiFi	p.87
Les salles informatiques / La charte informatique	p.88

La recherche et les études doctorales p.89

La recherche à l'Université de Corse	p.90
L'École Doctorale Environnement et Société	p.93

La Collectivité Territoriale de Corse et l'Université de Corse

Les actions de la Collectivité Territoriale de Corse, en matière d'enseignement supérieur et de recherche, visent à créer les conditions d'une société misant sur la valorisation des savoirs et de ses ressources humaines.

La Collectivité Territoriale de Corse dispose pour cela de compétences dérogatoires au droit commun en application de la loi du 22 janvier 2002 : « la Collectivité Territoriale de Corse finance, équipe, construit et entretient les établissements d'enseignement supérieur... ».

La Collectivité Territoriale de Corse participe notamment au financement :

■ du fonctionnement de l'Université :

la CTC attribue chaque année une subvention à la hauteur de l'ambitieux projet universitaire, relative au financement, à l'équipement et à l'entretien de l'Université de Corse.

■ de la recherche :

la CTC finance en partenariat avec l'Etat et l'union Européenne :

la Recherche fondamentale, sur la base des crédits du Contrat de Projets et du PO Feder, la Recherche Appliquée et Finalisée,

l'aide apportée aux doctorants et post-doctorants, le soutien régional à la diffusion de la culture scientifique et industrielle, enrichi par des mesures orientées autour de la sensibilisation des étudiants à l'esprit d'entreprise.

■ de l'apprentissage :

la CTC a signé, avec l'Université de Corse, en 2009, une convention pluriannuelle par laquelle elle finance en totalité ce vecteur stratégique d'insertion professionnelle.

■ de la formation continue :

La Collectivité Territoriale de Corse finance la

Formation continue de l'Université et du CNAM, sous forme de subventions déclinées par le biais de conventions annuelles d'application.

■ de la vie étudiante :

La CTC affirme clairement sa volonté d'accroître son engagement en faveur de la vie étudiante. Ainsi, depuis septembre 2010, le programme valide la mise en œuvre de quatre mesures améliorant les conditions de vie des étudiants :

- aide régionale sur critères sociaux,
- aide régionale à l'équipement informatique,
- aide régionale aux dépenses de rentrée,
- aide régionale au transport ferroviaire,
- aide aux parcours d'excellence,
- aide régionale de santé,
- bourse pour projet professionnel des internes en médecine générale,
- aide régionale aux projets étudiants.

La Collectivité Territoriale de Corse finance un dispositif de bourses, visant la mobilité et les stages des étudiants inscrits à l'Université de Corse. Enfin, la CTC poursuit la gestion des bourses sanitaires et sociales, et s'implique aussi, suite à la réforme de juin 2009, à l'intégration des formations au diplôme d'Infirmier dans le processus LMD Universitaire.

■ de la politique patrimoniale de l'Université de Corse :

La Collectivité Territoriale de Corse a souhaité relancer le vaste programme immobilier universitaire : l'aménagement du Campus Desanti, l'extension de l'IUT, la réhabilitation de l'UFR de Lettres, Langues Art et Sciences Humaines et Sociales, ainsi que le lancement d'un bâtiment destiné à accueillir les chercheurs du UMR LISA.





Découvrir

l'Université

de Corse

Zoom sur le campus



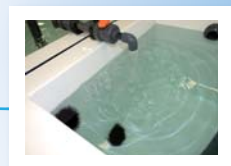
Palazzo nazionale



IUUFM



IUUFM



UMS Stella Mare - Biguglia



Institut d'Etudes Scientifiques de Cargèse



Bastia

Corte

Cargèse

Ajaccio



UFR Lettres/Droit-Eco/IAE
Campus Mariani



IUUFM



UFR Sciences
Campus Grimaldi



Centre de recherche Georges Peri
Vignola



IUT - Campus Grimaldi

Pour mener à bien ses missions culturelles, d'enseignement et de recherche, l'Université de Corse dispose d'un parc immobilier réparti sur 4 sites : **Corte, Ajaccio, Bastia, Cargèse.**

❶ Bâtiment de Droit, Économie et Gestion

UFR Droit, Sciences sociales, économiques et de Gestion
Institut d'Administration des Entreprises - IAE
Amphithéâtre Etori - 1^{er} étage
Amphithéâtre Landry - Rez-de-jardin
Salles n° DE01 - n° DE108

❷ Bâtiment Robert Alberti

Accueil
UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales – Administration
Agence comptable

❸ Direction des Études et de la Vie Universitaire - DEVU

Scolarité
Inscriptions
Centre Culturel Universitaire (CCU)
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
Bureau des Relations Internationales

❹ Direction du Patrimoine, de la Logistique et de la Prévention – DPLP

❺ UMR-CNRS 6240 LISA - Lieux, Identités, eSpaces, Activités

❻ Bâtiment Robert Alberti

Bibliothèque Universitaire - BU
Direction des Systèmes d'Information

❼ Bâtiment Bonfiglio Guelfucci

UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales
Amphithéâtre Ribellu
Salles n° B1 001- n° B1 502
Médecine Préventive
Médiathèque
Reprographie

❽ Bâtiment Pierre Puccinelli

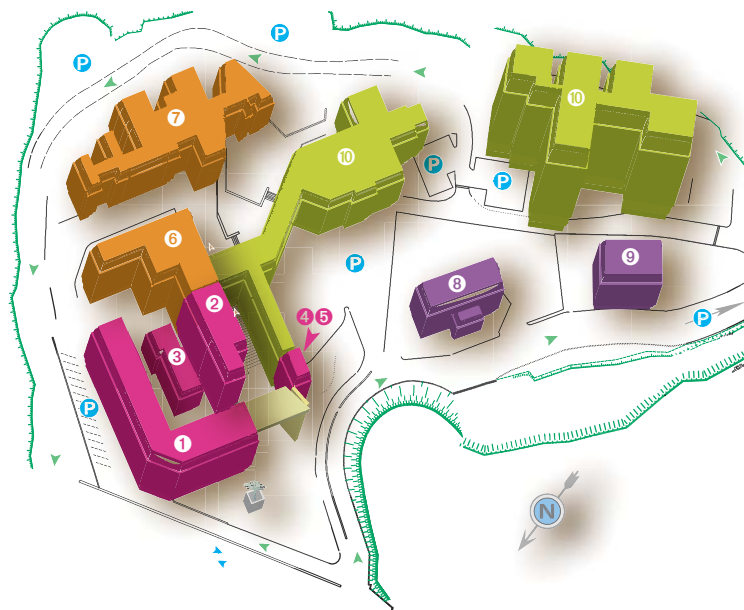
Salles n° B3 101 - n° B3 104

❾ Spaziu culturale Natale Luciani

Salle de spectacle
Salles n° B4 001 - n° B4 003
Salles n° B2 101 - n° B2 109

❿ CROUS

Administration
Restaurant Universitaire (RU)
Chambres Universitaires PP1 et PP2



❶ Bâtiment Marcelle Conrad

Accueil
Salles n° 400 - n° 419

❷ Bâtiment Dumenicu Alfonsi

Laboratoire de recherche Gestion
et Valorisation de l'Eau en Méditerranée
Laboratoire de recherche Modélisation,
Mathématiques et Physique pour l'Environnement
Salle n° 311

❸ Institut Universitaire de Santé

Département Santé
Département Infirmier
Laboratoire de recherche Ressources Naturelles

❹ CROUS

Restaurant Universitaire (RU)
Chambres Universitaires

❺ Bâtiment Culombu

UFR Sciences et Techniques
Scolarité
Administration
Amphithéâtre Jean Nicoli
Salles n° 113 - n° 130

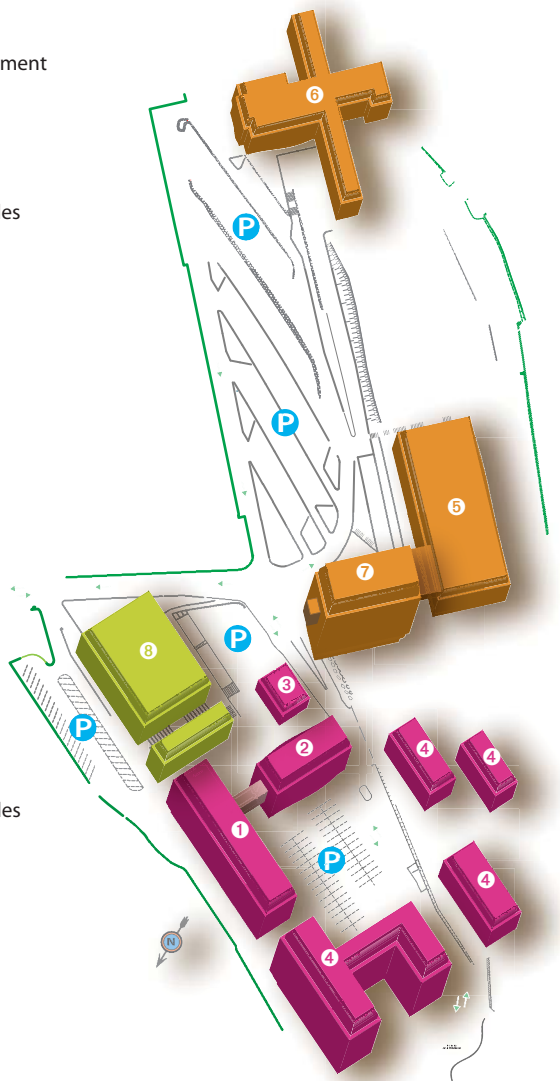
❻ Institut Universitaire de Technologie (IUT)

❼ Bâtiment Patrick Pozzo Di Borgo

Centre de Formation d'Apprentis - CFA UNIV
Service Commun de Formation Continue
Plateforme d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle - POIP
UMR-CNRS 6134 SPE - Sciences pour
l'Environnement
Laboratoire de recherche Feux de forêts
Laboratoire de recherche Ressources Naturelles
Laboratoire de recherche Technologies de
l'Information et de la Communication
Valorisation de la Recherche
Salles n° 201- n° 203

❽ Halle des sports Raymond Montet

Halle des sports
Salle de danse
Salle de musculation
Mur d'escalade



L'Université de Corse en chiffres

découvrir

4300 étudiants
4 sites
240 personnels BIATOSS
330 personnels Enseignants,
Enseignants-chercheurs et assimilés
350 intervenants extérieurs

7 Composantes

3 UFR
1 IAE
1 IUT
1 Institut Universitaire de Santé
1 IUFM

4 Domaines de formations

Droit, économie, gestion
Art, lettres, langues
Sciences humaines et sociales
Sciences, technologies, santé, STAPS

**+ de 100 diplômes du niveau Bac
jusqu'au Doctorat**

4 parcours d'excellence

Sciences politiques
Cycle préparatoire intégré à une école d'ingénieur
Santé
École d'ingénieur polytechnique Paolitech

**1 Centre de Formation des
Apprentis Universitaire**

7 Projets de recherche

2 Unités Mixtes de Recherche (UMR - CNRS)

1 Fédération de recherche

2 Unités Mixtes de Service (UMS - CNRS)

1 Fondation

**+ de 150 universités partenaires
dans le monde**

**+ de 60 nationalités présentes sur
les campus**

Qui dirige l'Université de Corse ?

Le Président et les 3 conseils

Le Président est élu par le Conseil d'Administration de l'Université pour 4 ans. Il dirige l'Université, préside chaque conseil, prépare et exécute leurs délibérations. Il est assisté d'un directeur de cabinet, de vice-présidents et de chargés de mission qui constituent l'équipe présidentielle.

Les 3 conseils sont constitués de membres élus (enseignants, personnels administratifs et étudiants) et de personnalités extérieures. Ils siègent sous la responsabilité d'un vice-président.

Le Conseil d'Administration (CA)

détermine la politique de l'établissement, vote le budget, approuve les accords et conventions, examine et vote les décisions du CS et du CEVU, informe et consulte la communauté universitaire par le biais de ses représentants élus.

Le Conseil Scientifique (CS) propose au CA les orientations de la politique de recherche. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)

propose au CA les orientations en matière d'enseignement, met en œuvre les réformes ministérielles, instruit les projets de nouvelles filières et traite des questions d'orientation, d'insertion professionnelle et de conditions de vie des étudiants.

L'équipe dirigeante

est assistée dans ses tâches par la Direction Générale des Services, l'agence comptable et les services centraux de l'Université.





Paul Marie ROMANI

Président



Dominique FEDERICCI

VPCA

Problématiques administratives et de gestion
Transfert des compétences et mise en place de l'autonomie
Contractualisations



Fabienne PALMARO

DGS

Problématiques administratives et de gestion



Marc MUSELLI

VPCS

Problématiques de recherche
Direction de la recherche et du transfert



Thierry ANTOINE - SANTONI

VPCEVU

Problématiques de pédagogie et de vie étudiante
Direction des études et de la vie universitaire



Stéphanie MAC GAW PENITENTI

VP Relations Internationales



Vincent CASTOLA

*VP Information, Orientation, Insertion
Professionnelle*



Matteu QUIRICONI

VP ETUDIANT

Aspect de la vie étudiante, relations avec le CROUS

Les autres conseils :

Les conseils des composantes (UFR, Instituts, Département) définissent la politique de l'UFR, votent le budget de la composante, examinent les maquettes d'enseignements, traitent des questions ou projets propres à chaque composante, informent et consultent les membres de la composante, personnels et étudiants.

Les élus étudiants

Les représentants étudiants auprès des 3 conseils de l'Université sont élus pour 2 ans :

- 5 élus au Conseil d'Administration,
- 12 élus au Conseil des Études et de la Vie Universitaire,
- 4 élus au Conseil Scientifique.

De plus, un Vice-Président étudiant est élu au sein du CEVU. Il est chargé des questions de vie étudiante en lien avec le CROUS.



Les étudiants sont également représentés au sein des conseils d'UFR, d'Instituts ou de Départements.



Le rôle d'un élu étudiant

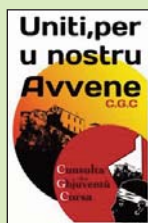
- participer aux prises de décision de l'Université par le vote du budget, l'élaboration des maquettes d'enseignements et des modalités de contrôle de connaissance,
- proposer et défendre les revendications des étudiants devant les conseils,
- informer les étudiants des travaux des conseils.

Les représentants actuels ont pris leurs fonctions en février 2012. Leur mandat s'achèvera en février 2014.

2 syndicats étudiants sont actuellement référencés à l'Université de Corse :

Consulta di a Ghjuventù Corsa (CGC)
cgccorte@gmail.com

Ghjuventù Paolina
www.ghjuventupaolina.com





Le service de la scolarité centrale



Ses missions consistent en la gestion administrative du cursus des étudiants.

Le service de la scolarité centrale est votre interlocuteur pour :

- traiter votre demande de pré-inscription saisie en ligne (sauf pour les étudiants de la Formation Continue : prendre contact avec la composante) ;
- effectuer votre inscription administrative ;
- modifier votre inscription administrative ou mettre à jour votre carte multiservices ;
- solliciter le remboursement des droits d'inscription administrative ;
- récupérer votre relevé de notes ou votre attestation de réussite (sauf pour les étudiants de l'IUT, de l'IUFM et de la Formation Continue) ;
- récupérer votre diplôme.

Les démarches pour votre pré-inscription et votre inscription administrative sont consultables sur www.univ-corse.fr, rubrique « Formation/S'inscrire »

Horaires d'ouverture au public

• Mi-juin 2012 à mi-octobre :

du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

• Mi-octobre à mi-juin :

du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Fermé le mardi et le vendredi après midi



Contact :

Service de la scolarité centrale
Campus Mariani - BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 06 86 - Fax : 04 95 45 01 57
scolarite.centrale@univ-corse.fr

La procédure d'admission Post-Bac

Vous êtes scolarisé en **Terminale**, vous êtes titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et vous souhaitez intégrer une première année d'études supérieures ? Un seul site pour vous simplifier les démarches en regroupant l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur :

www.admission-postbac.fr

L'objectif de cette procédure de conseil (individualisé et objectif) est de vous offrir une optimisation de l'affectation des places offertes en fonction de vos choix de filières, votre parcours scolaire et votre projet professionnel.

Le site Admission Post-Bac permet :

- d'obtenir de l'information sur les formations qui participent à la procédure ;
- de rechercher les formations qui vous intéressent ;
- de vous renseigner sur les établissements ;
- d'émettre des vœux de poursuite d'études ;
- de suivre votre dossier.



La procédure d'inscription

Vous vous enregistrez sur www.admission-postbac.fr dès le mois de janvier et vous vous portez candidat aux formations qui vous intéressent. Ensuite, vous classez vos vœux par ordre de préférence selon votre projet de poursuite d'études, l'ordre étant modifiable jusqu'au mois de mai. Un dossier « papier » peut-être à envoyer pour les formations qui le demandent.

Ce dispositif prépare les inscriptions et coordonne les admissions dans :

• **les formations non sélectives (L1)** : un vœu placé en premier conduit automatiquement à une affectation sur ce vœu.

• **les formations sélectives (DUT, PEI, DEUST)** : les responsables pédagogiques classent les dossiers reçus sans connaître l'ordre de vos préférences. La période d'admission comporte plusieurs phases. A chacune d'elles, vous devez vous connecter pour consulter la proposition d'admission qui vous est faite et vous devez y répondre à partir de votre dossier électronique. En l'absence de réponse vous serez éliminé. Si vous obtenez satisfaction sur l'un de vos premiers vœux, vos autres demandes moins bien classées par vous s'annulent au profit d'autres candidats en attente d'admission sur ces mêmes formations. Si vous n'obtenez pas satisfaction, une autre proposition d'admission pourra vous être faite à la phase suivante pour un vœu mieux placé. Si vous n'avez eu aucune proposition d'admission, une « procédure complémentaire » vous permettra peut être de vous porter candidat sur les places vacantes.

Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission vous devez vous préoccuper de votre inscription administrative.

Voir les modalités d'inscription p.18 à 20

Contact :

Chargée d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle Sabrina Antonetti
Plateforme d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle - POIP
Campus Grimaldi – Bâtiment PPDB
BP 52 – 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 06 64 – Fax : 04 95 45 33 44
santonetti@univ-corse.fr

Les modalités d'inscription

Les démarches pour votre pré-inscription et votre inscription administrative sont consultables sur www.univ-corse.fr, rubrique « Formation / S'inscrire ».

Les pré-requis à l'inscription

Inscription en 1^{ère} année de Licence

Vous devez être titulaire de l'un des titres suivants :

- un baccalauréat français ; le lycée doit avoir effectué la démarche sur le site Admission Post Bac :

www.admission-postbac.fr ;

- un titre français admis en dispense du baccalauréat conformément à la réglementation nationale ;

- le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU), option A (littéraire) ou option B (sciences) ;

- la Capacité en Droit 2^{ème} année ;

- un diplôme européen de niveau baccalauréat pour les étudiants de l'Espace Économique Européen (EEE). Les étudiants des pays non francophones devront subir un test de français ;

- une autorisation d'inscription pour les étudiants internationaux.

(Voir p.56 - Bureau des Relations Internationales)



Inscription dans les autres diplômes

L'étudiant doit relever d'un des cas suivants :

- être titulaire du diplôme requis pour s'inscrire à la formation envisagée ;

- être autorisé à s'inscrire dans le diplôme après avoir effectué une demande de pré-inscription ;

- avoir une validation des acquis professionnels ; *(Voir p.42 - service de la Formation Continue)*

- avoir une validation des acquis de l'expérience. *(Voir p.42 - service de la Formation Continue)*



L'inscription administrative

La réglementation

L'inscription administrative est annuelle, individuelle et obligatoire. Elle seule confère le statut d'étudiant. Elle doit être renouvelée chaque année universitaire (ainsi que le paiement des droits d'inscription).

Il est interdit de s'inscrire la même année dans deux universités pour un même diplôme.

Aucune demande d'annulation de l'inscription administrative ne sera prise en compte après le 30 octobre (15 décembre pour les doctorants) sauf motifs d'interruption justifiés (transfert vers un autre établissement).

La demande d'inscription administrative

L'étudiant bénéficie de trois possibilités d'inscription :

- retirer un dossier d'inscription administrative à la scolarité puis le déposer complété à la scolarité centrale le jour du rendez-vous ;
- télécharger le dossier d'inscription administrative en ligne sur www.univ-corse.fr puis le déposer complété à la scolarité centrale le jour du rendez-vous ;
- saisir son inscription en ligne via l'ENT <http://campus.univ-corse.fr> (uniquement pour les étudiants inscrits l'année précédente) puis transmettre les pièces demandées par courrier postal à la scolarité centrale.

Les périodes d'inscription

Les néo-bacheliers doivent s'inscrire dans le courant du mois de juillet. Les autres étudiants doivent s'inscrire avant la date de rentrée de leur filière.

Les droits d'inscription administrative

Ils peuvent être réglés en une fois au moment de l'inscription administrative ou échelonnés en trois règlements (voir détail dans le dossier d'inscription administrative), par chèque, en espèces (par virement pour les 2^{ème} et 3^{ème} tiers en cas de paiement échelonné) ou par carte bancaire. Les droits ne sont pas connus avant début juillet (publication de l'arrêté des droits de scolarité). Pour information, les droits 2012/13 pour une inscription en Licence ou en DUT s'élève à 186 €, pour un Master à 255 €, pour un Doctorat à 385 €. La Sécurité Sociale s'élève à 207 €.

L'inscription administrative n'est validée qu'après règlement des droits de scolarité (ou du 1^{er} tiers en cas de paiement échelonné mais définitivement sous réserve du règlement des deux autres tiers).

Le changement de situation administrative (bourse tardive...) permet une exonération de tout ou partie des droits. Un imprimé de demande de remboursement des droits est disponible au service de la scolarité centrale.



Les modalités d'inscription



Cas particulier des auditeurs libres

Ce statut permet d'assister aux cours mais ne donne pas le droit de passer des examens, ni de suivre les TD et TP. Il n'ouvre pas droit à la Sécurité Sociale Étudiante. L'inscription est possible en cours d'année. Elle est subordonnée à l'acquittement des droits spécifiques (30 pour l'année 2011/2012).

Loi du 20 juillet 1992 et décrets du 23 août 1985 et du 27 mars 1993.

Le retrait des documents administratifs au service de la scolarité centrale

- **La demande de remboursement des droits d'inscription.** Un étudiant dont la modification de la situation administrative permet un remboursement de tout ou partie des droits d'inscription administrative doit retirer et remettre complété un imprimé de demande de remboursement. Si vous avez opté pour le paiement en 3 fois, vous devrez attendre l'exécution des prélèvements pour vous faire rembourser.

- **La demande d'exonération.** Cet imprimé permet aux étudiants ayant peu de revenus de solliciter une demande d'exonération du

paiement des droits d'inscription administrative. Cette exonération ne concerne pas les droits de Sécurité Sociale ni les droits facultatifs.

Le dossier de demande est à retirer en scolarité centrale. Dépôt des dossiers de juillet à octobre.

- **Le relevé de notes et l'attestation de réussite.** Ils sont disponibles à la scolarité centrale une semaine après la diffusion des résultats sur l'ENT. En ce qui concerne ceux des étudiants de l'IUT, de l'IUFM et de la Formation Continue, ils doivent être retirés directement auprès des composantes. L'attestation de réussite a la même valeur que le diplôme.

- **Le diplôme.** Il peut être retiré à partir du mois de novembre au plus tôt, en fonction des délais nécessaires à la signature.

Contact :

Service de la scolarité centrale
Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 06 86
Fax : 04 95 45 01 57
scolarite.centrale@univ-corse.fr

La sécurité sociale étudiante

La Sécurité Sociale Étudiante est prise en charge par des sections locales mutualistes comme la LMDE, seule habilitée à gérer l'affiliation à la Sécurité Sociale Étudiante pour l'Université de Corse.

Qui peut et doit s'y inscrire ?

La Sécurité Sociale Étudiante est obligatoire, sauf cas particuliers, pour tous les étudiants âgés de plus de 16 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

L'affiliation à la Sécurité Sociale Étudiante se fait le jour de l'inscription administrative, vous êtes alors affilié à la Sécurité Sociale Étudiante du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

La question de votre affiliation à la Sécurité Sociale Étudiante dépend :

- de l'âge que vous aurez pendant l'année universitaire de référence.
- de la situation professionnelle de vos parents
- du diplôme dans lequel vous vous inscrivez : par exemple les personnes s'inscrivant en 1^{ère} année de Capacité en Droit n'ont pas le statut d'étudiant et ne peuvent pas en conséquence relever du régime étudiant de Sécurité Sociale.

Cotisation

La cotisation à la Sécurité Sociale Étudiante est gratuite si l'étudiant à moins de 20 ans dans l'année universitaire de référence.

A partir de 20 ans, la cotisation est obligatoire.

Pour information la cotisation 2011/2012 s'élevait à 203 €

Quelques cas de cotisation exonérée

Pour les étudiants dont les parents bénéficient d'un régime de Sécurité Sociale particulier peuvent obtenir une prolongation de l'exonération de la cotisation. La liste des régimes particuliers peut être consultée sur le site internet de la LMDE.



Les étudiants boursiers sont exonérés de cotisation à la Sécurité Sociale.

La Sécurité Sociale ne permettant pas la prise en charge de l'intégralité de vos dépenses de santé, certaines mutuelles proposent une gamme de complémentaires santé qui permettent d'allier dépenses de santé et budget étudiant.



Contact :

LMDE
7 avenue Jean Nicoli BP 53
20250 Corte
Tél. : 04 95 46 09 38
3260 dites "LMDE"
www.lmde.com





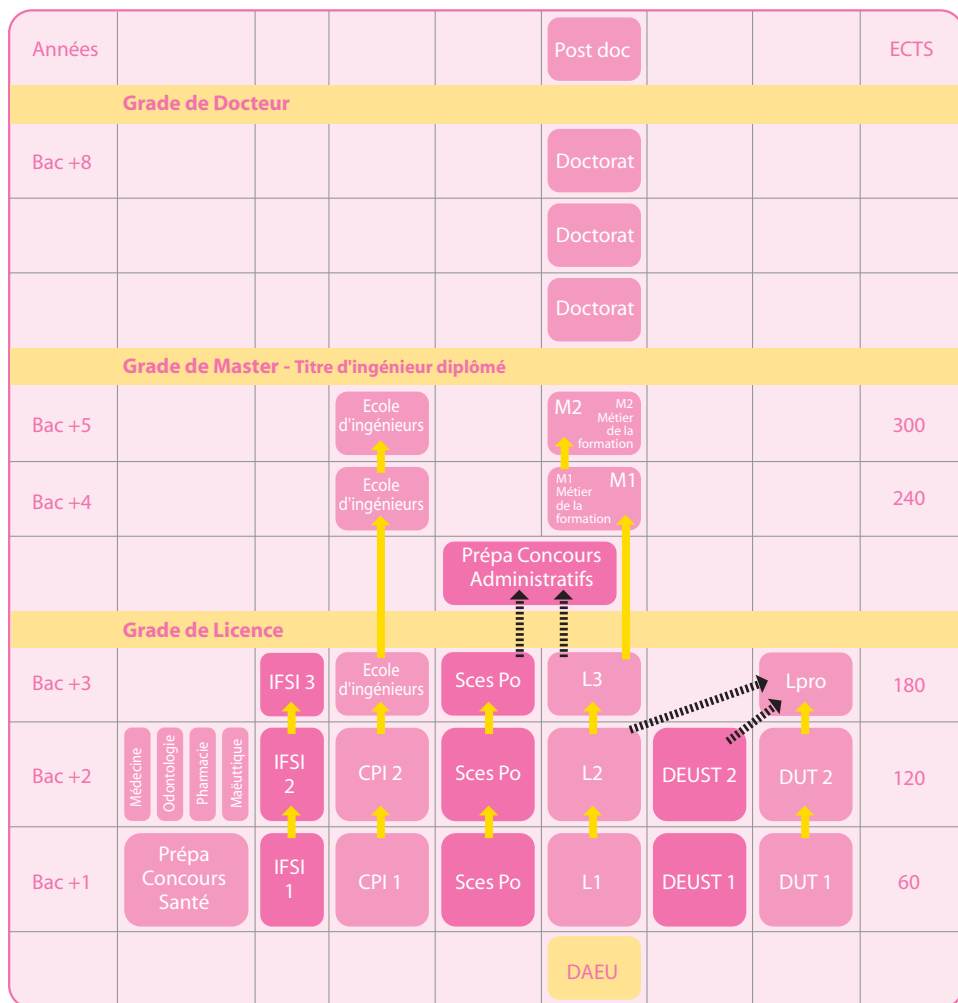
Les Formations



Les Formations



Le schéma des études



- **Prépa Concours Santé** : accès seconde année de médecine-odontologie-pharmacie-maïeutique
- **DEUST 1 et 2** : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques 1^{ère} et 2^{ème} année
- **DUT 1 et 2** : Diplôme Universitaire de Technologies 1^{ère} et 2^{ème} année
- **L1, L2 et L3** : Licence 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année
- **Lpro** : Licence Professionnelle
- **M1 et M2** : Master 1^{ère} et 2^{ème} année
- **CPI** : Cycle Préparatoire intégré aux écoles d'Ingénieurs
- **Prépa Concours Administratifs** : Classe préparation aux concours de l'IRA de Bastia de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière
- **Ecole d'Ingénieurs** : Ecole d'ingénieurs polytechnique spécialité énergétique-énergies renouvelables et qualités environnementales
- **Post doc** : « système de veille et enjeux de l'intelligence compétitive »

L'UFR Sciences et Techniques

L'UFR Sciences et Techniques regroupe les domaines de formation : Sciences et Technologies, Santé, et les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Elle prépare les étudiants aux trois diplômes permettant d'accéder aux grades universitaires Licence, Master et Doctorat.

Il s'agit plus précisément de :

- 3 Licences généralistes (Bac + 3) : Sciences Fondamentales Appliquées (SFA), Biologie-Environnement (BE) et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS),
- 11 spécialités de Master (Bac + 5),
- Doctorats (informatique, mathématiques, physique, chimie, biochimie, biologie, géologie) (Bac + 8).

La Faculté des Sciences propose également un Cycle Préparatoire Intégré aux Écoles d'Ingénieurs (CPI) étroitement lié à la licence SFA. Depuis la rentrée universitaire 2011/2012, la première année de l'école d'ingénieur Paolitech a été également ouverte et offre une spécialité d'ingénieur « Énergies Renouvelables & Qualité Environnementale » (ERQE).

Notre Faculté propose également aux étudiants, 3 cursus de formations courtes et professionnalisantes : le DEUST « Analyses des Milieux Biologiques » et 2 Licences professionnelles (Énergies Renouvelables et Systèmes Industriels).

A travers ce panel de formations (formations fondamentales et professionnalisantes, formation initiale, formation continue et formation en alternance), notre Faculté place l'étudiant au centre de son dispositif pédagogique avec des enseignements de qualité dispensés par des enseignants, des enseignants-chercheurs et des professionnels du monde socio-économique. Ces formations sont en étroite relation avec les 6 thèmes de recherche de l'UMR CNRS 6134 Sciences Pour l'Environnement (SPE).



Notre ambition à travers la mise en place de moyens et le développement des axes de performances reconnus au niveau national et international est de permettre aux étudiants de devenir les cadres de demain, de développer leurs capacités à travers des cursus performants adaptés à l'évolution des métiers et de la société.

Contacts :

Doyen : Vanina Pasqualini
Faculté des Sciences et Techniques
Campus Grimaldi
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 51 - Fax : 04 95 45 01 36
dmorel@univ-corse.fr
<http://fst.univ-corse.fr>
<http://paolitech.univ-corse.fr>

L'offre de formation

Sous réserve d'habilitation

- DEUST Analyses des Milieux Biologiques*
- Cycle Préparatoire Intégré aux Écoles d'Ingénieurs (CPI), étroitement lié à la licence SFA
- Licence Sciences Fondamentales et Appliquées (3 parcours : Chimie, Maths-Physique, Informatique)
- Licence Biologie Environnement (2 parcours : Biologie Cellulaire-Physiologie, Biologie des Organismes-Écologie)
- Licence STAPS Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Éducation et Motricité



2 Licences professionnelles

- Licence professionnelle Énergie et Génie Climatique spécialité Management des Énergies Renouvelables (en partenariat avec l'IUT) *
- Licence professionnelle Électricité et Électronique spécialité Systèmes Industriels *

École d'Ingénieur Paolitech

- Ingénieur Énergies Renouvelables & Qualité Environnementale

2 Masters Sciences pour l'Environnement

- Systèmes Énergétiques et Énergies Renouvelables (Recherche et Professionnel) **
- Risques Majeurs (Recherche et Professionnel) *

5 Masters Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles

- Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes (Recherche et Professionnel) *
- Sciences de l'Eau et Environnement (Recherche et Professionnel) *
- Ingénierie des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens (Recherche et Professionnel) *
- Phytochimie et Cosmétique (Recherche et Professionnel) *
- Ingénierie Écologique (Professionnel) *

1 Masters Informatique

- Systèmes d'Information et Internet (Recherche et Professionnel) *

Doctorat

- Informatique
- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Biochimie
- Biologie
- Géologie

* Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.

** Accessible uniquement en alternance

L' Institut Universitaire de Santé assure des enseignements :

- de formation initiale relevant de la PACES (Première Année Commune aux études de Santé) et en Licence Infirmier,
- dans des formations médicales spécialisées sanctionnées par un Diplôme d'Université (DU),
- dans des formations paramédicales,
- dans des licences professionnelles du domaine de la santé.

L'institut est composé de deux départements : Santé et Infirmier

Le département Santé organise l'enseignement de la PACES en partenariat avec les Universités d'Aix Marseille (AMU), de Nice-Sophia Antipolis, de Paris Descartes et de Paris Diderot.

À l'issue de cette année de formation, les étudiants passent un Concours permettant, en cas de réussite, d'effectuer des études dans une des filières suivantes :

- médecine,
- odontologie (dentaire),
- maïeutique (sages-femmes),
- pharmacie.

Le nombre de places (Numerus Clausus) spécifique à l'Université de Corse est fixé annuellement par les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur, pour chaque filière. Les étudiants de l'Université de Corse, classés en rang utile à l'issue du concours, choisissent en fonction de leur rang de classement, d'une part, la filière d'études et d'autre part, un des différents établissements partenaires de l'Université de Corse dans lequel ils poursuivront leurs études.

Le département Santé organise également les stages de médecine générale des étudiants en 3^{ème} cycle au sein de l'Université de Corse.

Condition d'admission en PACES :

Obtention du Baccalauréat (il est souhaitable d'avoir un baccalauréat scientifique, de préférence avec mention).

• Admission de plein droit : si vous êtes bachelier de l'année 2012, vous devez vous inscrire auprès du service de la scolarité dès début juillet.

• Admission après examen de dossier : si vous êtes bachelier d'une année antérieure et que vous avez déjà eu une inscription universitaire en France, vous devez compléter un dossier de demande de préinscription sur www.univ-corse.fr, rubrique Formation.

Le département infirmier participe avec les IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Bastia et d'Ajaccio à l'enseignement du L1, L2 et L3 infirmier, et aux examens. L'Université de Corse délivre le grade de Licence.

Conditions d'admission en Licence Infirmier :

Obtention du concours d'entrée à l'IFSI d'Ajaccio ou de Bastia.

Contacts :

Directeur: PU-PH Anh Tuan Dinh-Xuan

Directrice adjointe : Pr Liliane Berti

Institut Universitaire de Santé

Campus Grimaldi

BP 52 - 20250 Corte

Responsable pédagogique PACES :

Anne Luciani

Responsable administrative :

Valérie Letreux

Tél. : 04 95 45 01 14

Fax : 04 95 46 01 54

vletreux@univ-corse.fr

cinqui@univ-corse.fr

muscатели@univ-corse.fr

L'offre de formation

Sous réserve d'habilitation

- Première Année Commune aux Études de Santé (PACES)
- Licence Infirmier

Autres diplômes en partenariat avec la formation continue

- Licence professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens, spécialité Gestion des Risques Sanitaires en Environnement et en Santé Publique
- Licence professionnelle Sécurité des personnes et des biens, spécialité Risques Sanitaires dans les établissements de Santé
- Diplôme Universitaire Gérontologie Sanitaire et Sociale, Santé Mentale de l'Adolescent
- Diplôme Universitaire L'Adolescent et ses Difficultés
- Diplôme Inter-Universitaire en Implantologie Orale
- Diplôme Universitaire introduction aux thérapies comportementales et cognitives
- Diplôme Universitaire en soins palliatifs
- Attestation Radioprotection des Patients



L'UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences

L a FLLASHS se situe clairement sur la voie de la modernisation dans laquelle le monde de la recherche et de la formation se trouve aujourd'hui engagé. Composante majeure en nombre d'étudiants inscrits, elle maintient la volonté affirmée de proposer une carte de formation répondant aux exigences intellectuelles mais aussi pratiques et culturelles d'une société en mutation.

De la Licence au Doctorat, l'offre de formation de la FLLASHS s'articule autour de la nécessité de préparer activement les étudiants à l'insertion professionnelle en leur permettant également de s'approprier une grille de lecture moderne sur les préoccupations sociétales actuelles. À l'heure où « l'instruction pour l'instruction » ne suffit plus, ce sont incontestablement les compétences, la polyvalence et le niveau d'employabilité qui priment aujourd'hui dans la vie active.

L'ensemble de ces formations s'appuie du point de vue de la recherche sur les thèmes de l'UMR CNRS LISA 6240 notamment dans le cadre du projet Identités et Cultures : les Processus de Patrimonialisation.

Notre ambition à travers la mise en place de moyens et le développement des axes de performances reconnus au niveau national et international est de permettre aux étudiants de devenir les cadres de demain, de développer leurs capacités à travers des cursus performants adaptés à l'évolution des métiers et de la société.



Contacts :

Doyen : Pascal Ottavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences
Humaines et Sociales (FLLASHS)
Campus Mariani
BP 52 – 20250 CORTE
Tél. : 04 95 45 00 77 - Fax : 04 95 45 01 22
<http://flashes.univ-corse.fr>
Scolarité :
piferini@univ-corse.fr
cathyb@univ-corse.fr
vignoli@univ-corse.fr



L'offre de formation

Sous réserve d'habilitation

8 Licences

- Langues, Littératures et Civilisation Étrangères et Régionales (4 spécialités : Anglais, Italien, Espagnol, Langue et culture corses)
- Bi-disciplinaire Lettres Modernes – Sciences du langage
- Arts (2 parcours : arts plastiques, arts du spectacle)
- Langues Étrangères Appliquées (Anglais, Italien, Anglais-Espagnol)
- Psychologie
- Histoire
- Information et communication (L3)
- Sciences de l'éducation (L3)

2 Licences Professionnelles

- Guide conférencier
- Intervention sociale - Ingénierie de formation et d'évaluation (formation continue)

2 Masters

- Langues et Cultures (3 spécialités : Territoires littéraires et linguistiques, Langue et culture corses, Traduction)
- Sciences de l'Homme et de la Société (3 spécialités : Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen, Territoires, patrimoines et médias en Europe et Méditerranée*, Gestion de la diversité)

1 Diplôme d'Université Français, Langue Étrangère (FLE)

Doctorats

- Littérature française
- Histoire
- Langue et culture corses
- Sciences de l'éducation
- Sciences de l'information et de la communication
- Langues romanes

** Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.*



L'UFR de Droit, Sciences Sociales, Économiques et de Gestion s'inscrit dans la tradition de l'Université de Pascal Paoli au XVIII^e et veille à se conformer au standard des universités françaises et européennes.

Infrastructures

- Espace Claude Olivesi : hall d'accueil et service de la scolarité de l'UFR
- 20 salles de cours équipées en visioprojecteurs dont :
 - une salle d'informatique (19 postes),
 - un laboratoire de langue,
 - une salle équipée d'un tableau interactif (salle DE105)
- 1 amphithéâtre Etori, de 250 places avec visioprojecteur et capture vidéo
- 1 amphithéâtre Landry de 450 places avec visioprojecteur
- 1 salle de réunion équipée de la visioconférence
- Au dernier étage du bâtiment : Bureaux administratifs et bureaux enseignants : directeurs et responsables pédagogiques et administratifs, ingénierie pédagogique et relais de communication, secrétariat des filières

Spécificités

Certains enseignements tels que l'Histoire du droit sont relatifs aux institutions locales et dans l'ensemble des filières sont prévus des enseignements de culture et langues régionales.

L'UFR de Droit, Sciences Sociales, Économiques et de Gestion est une structure à taille humaine, qui permet des rapports conviviaux entre les étudiants et leur encadrement, optimise la formation en renforçant les enseignements périphériques (langues, NTIC) et offre une gestion adaptée à des parcours individuels.



Contacts :

Doyen : Jean-Yves Coppolani
UFR de Droit, Sciences Sociales,
Économiques et de Gestion
Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél.: 04 95 45 00 16 - Fax.: 04 95 45 00 80
<http://droit-eco.univ-corse.fr>
decanatdroit@univ-corse.fr

Scolarités pédagogiques
Droit : 04 95 45 06 85
scolarite.droit@univ-corse.fr
Économie, gestion et tourisme :
04 95 45 06 17
scolarite.egt@univ-corse.fr

L'offre de formation

Sous réserve d'habilitation

Droit

- Capacité en Droit (Corte, Ajaccio et Bastia)
- Parcours Sciences Politiques 1^{ère} et 2^{ème} années, 3^{ème} année à l'étranger (collaboration avec l'IEP d'Aix-en-Provence)
- Diplôme Universitaire « Préparation aux Concours Administratifs » (convention IRA de Bastia)
- Licence Droit
- Licence Administration Publique (L3)
- Licence Professionnelle Activités Juridiques, spécialité Généalogiste Successoral

3 Masters Droit :

- Spécialité Droit des Collectivités Territoriales (Professionnel et Recherche)
- Spécialité Droit Notarial (Professionnel)
- Spécialité Procès et Contentieux (Professionnel) (M2)

Hors cycle :

- Préparation au concours de la fonction publique territoriale (convention CNFTP)

Sciences économiques

- Licence Économie-Gestion
- Master Développement Territorial Durable, spécialité Ingénierie du Développement Territorial

Tourisme

- Licence Tourisme, spécialité Commercialisation des Produits Touristiques (L3)*
- Licence Professionnelle Hôtellerie & Tourisme, spécialité Management de l'Hébergement (L3)*

2 Masters Développement Territorial Durable, Spécialité Management du Tourisme et des Loisirs :

- Parcours Management du Tourisme Durable *
- Parcours Loisirs et Sports de Nature *

* Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.



En lien direct avec le tissu socioéconomique insulaire, l'Institut Universitaire de Technologie de Corse propose 6 DUT et 9 Licences Professionnelles.

Des diplômes à bac +2/+3/+4 accessibles en cursus initial ou par la voie de l'alternance, dans les domaines de la gestion, de l'entrepreneuriat, du commerce, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la biologie appliquée à l'agroalimentaire, à l'environnement mais aussi du génie civil et des énergies renouvelables.

Infrastructures

À travers 4500 m² de surface, la possibilité est donnée à chaque étudiant d'allier la théorie à la pratique par le biais d'un matériel de formation de dernière génération :

- 20 salles de cours et de travaux dirigés (avec TBI ou vidéoprojecteurs)
- 9 salles d'informatique avec 200 postes PC/MAC
- 6 laboratoires de biologie
- 2 salles dédiées à la conception et à la réalisation audiovisuelles
- 1 salle de travaux pratiques SRC (avec matériel réseau, ordinateurs, serveurs)
- 1 salle de projet Génie Civil

- 1 salle de communication (avec caméra, téléviseur grand écran, ordinateurs...) pour les simulations d'entretiens de négociation-vente
- 1 salle de visioconférence
- 1 amphithéâtre de 120 places muni de tous les équipements en matière de projection
- 1 halle technologique de plus de 200 m² consacrée au Génie Civil et à l'agro-alimentaire
- 1 laboratoire agro-alimentaire (fabrication de jus de fruits)
- 1 salle libre-service (aide à la création d'entreprises avec accès informatique et téléphone toute la journée pour les étudiants de l'IUT)

Contacts :

Directeur : Christian Cristofari
Institut Universitaire de Technologie
Campus Grimaldi
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 46 83 49 - 04 95 46 17 31
Fax : 04 95 46 15 19
scolarite@iut.univ-corse.fr
www.iut.univ-corse.fr



L'offre de formation

6 Diplômes Universitaires de Technologie

- DUT Génie Civil*
- DUT Génie Biologique*
- DUT Services et Réseaux de Communication*
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations*
- DUT Techniques de Commercialisation*
- DUT Hygiène Sécurité, Environnement*

9 Licences Professionnelles

- LP Génie Civil, option Bâtiment*
- LP Gestion de la Qualité des Produits Agro-alimentaires*
- LP Eau et Environnement*
- LP Énergie et Génie Climatique, option Management des Énergies Renouvelables* (en partenariat avec la FST)
- LP Techniques et Activités de l'Image et du Son, parcours Audiovisuel*
- LP Activités et Techniques de Communication option Design numérique*
- LP Entrepreneuriat*
- LP Commerce mention Agroalimentaire*
- LP Banque*

2 Diplômes Universitaires

- DU Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse (2 mentions) :
 - mention Spécialisations Techniques, Son ou Image **
 - mention Écrire, Produire et Réaliser **
- DU Études Technologies Internationales

* Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.

** Accessible à la fois en formation initiale, en alternance et en formation continue.



L'Institut d'Administration des Entreprises

L'Institut d'Administration des Entreprises est une composante de l'Université de Corse. L'IAE de Corse fait partie du réseau national des IAE qui regroupe 31 instituts et propose 400 diplômes d'état en Sciences de Gestion (dont 250 diplômes de master). Ce réseau articule excellence scientifique et ingénierie pédagogique innovante pour répondre aux besoins de formation des étudiants et des entreprises.

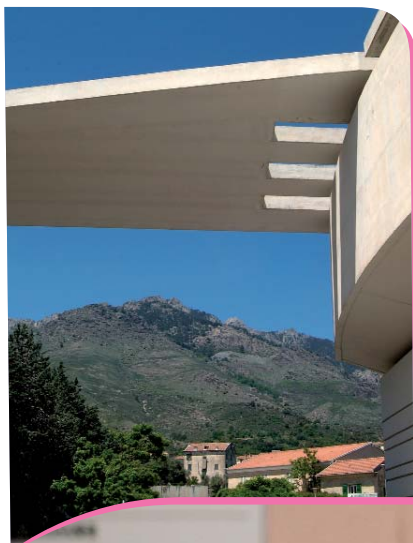
L'IAE de Corse a pour missions, en collaboration avec les milieux professionnels, la recherche, l'élaboration, la transmission et la diffusion des sciences et techniques de gestion dans leur application à l'action économique et aux organisations publiques ou privées.

Dans cette perspective, l'IAE dispense, en formation initiale et continue, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions de management des entreprises et de toutes organisations publiques ou privées.

Contacts :

Directeur : Jean-Marie Furt
Institut d'Administration des
Entreprises
Campus Mariani
BP 52 – 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 63
Fax : 04 95 45 01 98
direction.iae@univ-corse.fr
<http://iae.univ-corse.fr>

Scolarité pédagogique :
Tél. : 04 95 45 06 17
scolarite.iae@univ-corse.fr



L'offre de formation

Sous réserve d'habilitation

- Master 1 Sciences du management (professionnel)
- Master 2 Sciences du management - Administration des Entreprises **
- Master 2 Sciences du management - Management des Ressources Humaines *
- Master 2 Sciences du management - Affaires Internationales Sud-Méditerranéennes
- Diplôme d'Université en méthodes quantitatives appliquées à la gestion

** Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.*

*** Accessible à la fois en formation initiale, en alternance et en formation continue.*



L'IUFM de Corse, école interne de l'Université de Corse, a pour mission à travers les spécialités du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), la préparation aux concours et la formation professionnelle des étudiants se destinant aux métiers de professeurs lycées et collèges, de conseillers principaux d'éducation, et de professeurs des écoles (concours standard et spécifique bilingue). L'IUFM participe également à la formation continue des personnels enseignants titulaires et stagiaires de l'Éducation Nationale par le biais d'une convention avec le Rectorat de l'académie de Corse.

Les infrastructures

L'IUFM est constitué de 3 sites pédagogiques à Corte, Bastia et Ajaccio. Les spécialités du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) pour la préparation aux concours du 2nd degré sont dispensées sur le site de Corte et pour le 1^{er} degré sur les sites de Bastia et d'Ajaccio. Un regroupement d'un jour par semaine de toutes les spécialités est toutefois organisé sur Corte durant les 2 années de formation.

Les spécificités

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) est adapté à la préparation aux concours de l'enseignement avec des modules de connaissances disciplinaires, de compétences professionnelles et de recherche. Les 2 années de formations sont ponctuées de stages d'observation, de pratique accompagnée et en responsabilité, organisés de manière à permettre à l'étudiant d'établir une relation étroite entre la formation théorique et la pratique professionnelle pour une entrée progressive dans le métier. L'IUFM inclut également, dans toutes ses formations, une préparation et une certification au C2i2e (Certificat Informatique et Internet exigé des lauréats aux concours de l'enseignement).



Les conditions d'accès aux diplômes

Les dossiers de préinscription, les dates limites de saisie et de retour des dossiers sont disponibles sur www.univ-corse.fr.

Contacts :

Directrice : Dominique Verdoni
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
Zone artisanale - RN 200
BP 52 - 20250 Corte
Responsable administrative :
Stéphanie Albertini
Tél. : 04 95 45 23 53
Responsable pédagogie/scolarité :
Audrey Acquaviva
Tél. : 04 95 45 06 31
Scolarité : Céline Dami / Jean Pierre Isacco
Tél. : 04 95 45 23 50 / 54
<http://iufm.univ-corse.fr>

L'offre de formation

Sous réserve d'habilitation

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)

Spécialité Métiers du Second degré :

- **Parcours Lettres Modernes**

Responsable pédagogique : Jean-Marie Chalaris - jmchal@free.fr

- **Parcours Anglais**

Responsable pédagogique : Christine Garcia - christine.elisabeth.garcia@wanadoo.fr

- **Parcours Espagnol**

Responsable pédagogique : Fabienne Crastes - crastes@univ-corse.fr

- **Parcours Italien**

Responsable pédagogique : Paul Persiani - paul.persiani@free.fr

- **Parcours Langue et Culture Corses**

Responsable pédagogique : Vannina Lari - acquariu@univ-corse.fr

- **Parcours Histoire Géographie**

Responsable pédagogique : Vanina Marchi - marchi@univ-corse.fr

- **Parcours Education Physique et Sportive**

Responsable pédagogique : Jérémy Calendini - fermezlesyeux@gmail.com

- **Parcours Conseiller Principal d'Éducation**

Responsable pédagogique : Romain Colonna - rcolonna@univ-corse.fr

- **Parcours Mathématiques**

Responsable pédagogique : Antoine Grimaldi - agrimaldi@univ-corse.fr

- **Parcours Sciences de la vie et de la Terre**

Responsable pédagogique : Yvonne Orsini - yorsini@univ-corse.fr

Spécialité Métiers du 1^{er} degré :

- **Parcours Professorat des Écoles standard**

- **Parcours Professorat des Écoles spécifique bilingue**

Responsable pédagogique :

Alain Di Meglio - dimeglio@univ-corse.fr



33 diplômes de l'Université de Corse accessibles par la voie de l'alternance

En complément de la formation initiale traditionnelle, l'Université de Corse propose des cursus par la voie de l'alternance. L'alternance associe, en partenariat avec le centre de formation (Institut Universitaire de Technologie, Faculté des Sciences et Techniques, Institut d'Administration des Entreprises, UFR de Droit, Sciences économiques, Sociales et de Gestion, UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales) une structure d'accueil (entreprise, administration, association...) qui est l'employeur de l'étudiant. Ce binôme participe conjointement à la formation de ce dernier.

L'alternance est adaptée à des étudiants souhaitant privilégier :

- Une formation structurée autour d'un projet personnel et professionnel ;
- Une insertion professionnelle progressive ;
- Une formation individualisée et doublement encadrée (double tutorat systématique en centre de formation et en structure d'accueil).

Dans la structure d'accueil, l'étudiant salarié, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (ou tuteur), découvre la profession et se forme au métier. A l'Université, il suit les enseignements adaptés à son rythme de vie professionnelle.

La pédagogie spécifique de l'alternance utilise l'expérience et les savoirs acquis dans la structure d'accueil pour étayer et donner du sens à la formation tant dans les domaines professionnels que généraux. Elle permet de formaliser le lien entre le savoir-faire et le savoir. Elle constitue également un moyen d'apprentissage au savoir-être en matière de comportement et de relation en situation de travail. Cette réalité, déterminante dans l'acquisition des compétences professionnelles, ne peut être vécue que in situ.



L'alternance : un dispositif de formation gagnant-gagnant au service de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des étudiants

Les performances de l'alternance attestent de son efficacité : 4 alternants sur 5 réussissent au diplôme préparé et trouvent un emploi à l'issue de leur contrat. Pour l'année Universitaire 2011/2012, plus de 250 étudiants alternants ont choisi la voie de l'alternance pour suivre leur cursus universitaire en lien avec un diplôme et un niveau de qualification à obtenir au service d'un projet professionnel personnalisé orienté vers des secteurs d'activités très divers : Informatique et communication, Environnement, Industries, Commerce, Management.

Voir par ailleurs p.50 - alternance

Contacts :

Directeur : Christophe Storai
Responsable administrative :
Andréa Ceccarini
CFA Univ
Campus Grimaldi Bât PPDB BP 52
20250 Corte
Tél : 04 95 45 02 33
apprentissage@univ-corse.fr
www.cfauniv-corse.fr

L'offre de formation

Informatique et Communication

- DUT 2 Services Réseaux et Communication
- Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication option Design numérique
- DU Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse
- Master Informatique, Spécialité Systèmes d'Information et Internet
- Master 2 Territoires, Patrimoines et Médias en Europe et Méditerranée

Environnement

- DUT 2 Génie Biologique, option Génie de l'Environnement
- Licence Professionnelle Énergie et Génie Climatique, Spécialité Management des Énergies Renouvelables
- Licence Professionnelle Protection de l'Environnement, Eau et Environnement
- Master Sciences pour l'Environnement, Spécialité Systèmes Énergétiques et Énergies Renouvelables
- Master Sciences pour l'Environnement, Spécialité Risques Majeurs
- Master Sciences pour l'Environnement, Spécialité Ingénierie des Écosystèmes
- Master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles, Spécialité Science de l'Eau et de l'Environnement
- Master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles, Spécialité Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes

Industries

- DUT 2 Génie Civil
- DUT 2 Génie Biologique, option Industries Agroalimentaires et Biologiques
- DUT 2 Hygiène Sécurité et Environnement
- DEUST 2 Analyses des Milieux Biologiques
- Licence Professionnelle Qualité des Produits Agro-alimentaires
- Licence Professionnelle Génie Civil et Construction, option Technologies de la Haute Performance Énergétique
- Licence Professionnelle Électricité Électronique Système Industriel
- Master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles, Spécialité Ingénierie des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens

Commerce

- DUT Techniques de Commercialisation
- Licence Professionnelle Commerce, mention Gestion de la Valorisation des Produits Agroalimentaires
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme, mention Management des Hébergements
- Licence Tourisme, spécialité Commercialisation de Produits Touristiques

Management

- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- Licence Professionnelle Management des Organisations, Spécialité Entrepreneuriat
- Licence Professionnelle Banque Conseiller Gestionnaire Clientèle sur le Marché des Particuliers
- Master 1 Sciences du Management
- Master 2 Sciences du Management spécialité Ressources Humaines
- Master 2 Sciences du Management spécialité Administration des Entreprises
- Master 2 Développement Territorial Durable, Spécialité Ingénierie du Développement Territorial Durable

Le Service Commun de Formation

Se former tout au long de la vie à l'Université

L'une des missions de l'université est de proposer des réponses aux besoins de formation tout au long de la vie sur le territoire corse : c'est à dire d'accompagner dans leur professionnalisation les personnes en recherche d'emploi, les salariés, les personnes en activité libérale : **évolution professionnelle, réajustement de carrière, changement de cap professionnel, réinsertion.**

Cette mission des universités, contributive à la mission globale d'accompagnement des mutations de la société, prend une dimension d'autant plus importante que les dynamiques d'évolution des modèles sociaux, techniques, économiques sont fortes (évolutions des métiers, des compétences, des carrières, contexte de crise socio-économique).

Les mises en œuvre de formation continue universitaire proposées par le Service Commun de la Formation Continue apportent des réponses aux contraintes des publics d'adultes : **financements, rythmes et durées des formations, maillage des lieux de formation en région, formation à distance.**

Les solutions de formation tout au long de la vie sont des solutions modulables : parcours de formation évolutifs, environnements de formation mixtes, objectifs de formation individualisés, accompagnement individualisé, utilisation de sources et de modalités diversifiées de financements.

Leur conception prend appui sur la spécificité de l'université et sur le capital d'expérience de la formation professionnelle sur le territoire : complémentarité des offres, concertation régionale, partenariats.

La Collectivité Territoriale de Corse sélectionne une offre constituée **d'actions de formation professionnalisantes, modulaires, pouvant participer à la construction de parcours qualifiants, adaptées à des publics variés, et déployées sur les bassins d'emploi.** Les formations sélectionnées bénéficient chaque année d'un soutien financier CTC ; ceci rend ces par-

cours de formation financièrement accessibles aux adultes désireux d'intégrer ces actions de formation.

Validation des acquis de l'expérience

Tous les diplômes nationaux professionnalisants délivrés par l'Université de Corse peuvent faire l'objet d'une demande de procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le Service de Formation Continue de gère les procédures de VAE en relation avec les composantes de l'université concernées.

Plus d'info sur www.univ-corse.fr/Formation.

Les réalisations de l'Université de Corse dans le domaine de la formation tout au long de la vie :

- 3000 parcours de formation réalisés en 25 ans d'activité de son Service Commun de la Formation Continue ;
- des diplômes nationaux spécifiquement dédiés à des adultes : le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) ouvrant les mêmes droits que le baccalauréat, des Licences professionnelles, des options de Master ;
- des diplômes d'Université : dans les domaines du management, de la santé, des medias ;
- les procédures de Validation de l'Expérience (80 VAP / an ; 20 VAE / an) ;
- des parcours organisés en Formation A Distance : environnement FOAD intégré à l'ENT de l'Université (4 formations : 2 Licences Professionnelles ; 2 DU).

Contacts :

Directrice : Cécile Riolacci
Service Commun de
Formation Continue
Campus Grimaldi
Bat PPDB
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 17
04 95 45 06 18
formcont@univ-corse.fr
<http://formationcontinue.univ-corse.fr>



Les formations diplômantes

Général

DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) Option A (littéraire)

Management

- Master 1 Sciences du management (en partenariat avec l'IAE)

Santé

- Diplôme Universitaire Gériatrie sanitaire et sociale
- Diplôme Universitaire l'Adolescent et ses difficultés
- Diplôme Universitaire Soins palliatifs et d'accompagnement
- Diplôme Universitaire Lasers médicaux à visée esthétique
- Diplôme Inter-Universitaire Européen en Implantologie Orale - Niveau post doctoral en chirurgie dentaire

Éducation et Formation

- Licence professionnelle Intervention sociale, spécialité Ingénierie de Formation et d'Évaluation
- Master Sciences de l'Homme et de la Société, Spécialité Gestion de la diversité, Option Systèmes de formation, d'évaluation, encadrement

Hygiène et Sécurité

- Diplôme Universitaire Gestion des Secours et des Soins en Situation de Crise
- Licence professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens, Spécialité Risques sanitaires dans les établissements de santé

Sciences et Techniques

- Diplôme Universitaire Autour du Vin
- Diplôme Universitaire Matériaux Composites, Filières : études /production

Les formations sur mesure

- Module Conduite et évaluation de projet
- Module Sensibilisation aux analyses de pratiques
- Module Médiation et accompagnement

Les procédures de Validation des Acquis

- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- La validation des acquis de professionnels (VAP)





DIPLOME

UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

Réussir vos
études et
préparer
votre insertion
professionnelle

professionnelle
votre insertion
études et
Réussir vos

La Plateforme d'Orientation et d'Insertion

Ouverte à tout public, la POIP a pour mission de renforcer les liens entre l'enseignement secondaire, supérieur et le monde de l'emploi. Elle vous guide du lycée jusqu'à votre insertion professionnelle :

Avant votre cursus universitaire par le biais :

- De visites et permanences au sein des lycées insulaires
- De la Journée Portes Ouvertes organisée au sein de l'Université de Corse
- Du site Admission Post-Bac

Pendant votre cursus universitaire par le biais :

- Des Journées de Préentrées et de la Conférence de l'Emploi
- Des conventions de stages
- Des entretiens individuels d'orientation et/ou réorientation au sein de la POIP
- De la Bourse à l'emploi et aux stages
- Des ateliers CV et lettre de motivation

Après votre cursus universitaire par le biais :

- De la réalisation d'enquêtes sur le devenir des anciens diplômés de l'Université de Corse
- De la réalisation d'études basées sur les suivis de cohortes de l'Université de Corse
- De l'annuaire des anciens diplômés

Information et orientation

Vous êtes à la recherche d'informations sur l'enseignement supérieur en France et à l'étranger ?

Une documentaliste vous accueille afin de vous accompagner dans vos recherches concernant :

- les filières d'études
- les métiers auxquels conduisent les formations universitaires
- les concours
- les orientations et réorientations possibles

Réorientation

Vous souhaitez vous réorienter ? Les conseillers d'orientation de la POIP vous accueillent pour faire le point avec vous concernant par exemple :

- Une réorientation à la fin du premier semestre de L1
- Une réorientation en fin de L1, ou plus tard
- Une réorientation après votre première année de médecine
- Un départ à l'étranger

Renseignez vous auprès de votre UFR d'origine et de l'UFR d'accueil le plus en amont possible pour connaître les dates de réinscription, les différentes modalités et les possibilités de passerelles.



UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

P.O.I.P.
Professione Professionnelle

ASSOCIAZIONE DI DOTTORANTI

ECOLE DOCTORALE

2° CONFERENCE
DE L'EMPLOI
Master - Doctorat

Mardi 22 novembre 2011 à 9h
Amph GB Acquaviva, IUT
Campus Grimaldi

- Présentation du marché de l'emploi
- Insertion professionnelle des docteurs
- Le devenir des docteurs de l'Université de Corse
- Témoignages d'anciens étudiants
- Interface monde de l'emploi / doctorants

www.univ-corse.fr

Insertion professionnelle

Nos chargés d'orientation et d'insertion professionnelle proposent des ateliers CV et lettre de motivation pour vous aider dans l'élaboration de votre projet d'études universitaires ou professionnel.

Des enquêtes basées sur le devenir des anciens diplômés et sur les suivis de cohortes de l'Université de Corse sont également réalisées chaque année.

Un contrat d'interface avec un certain nombre d'entreprises insulaires a été mis en place par la POIP, afin de faciliter votre insertion professionnelle. Dans ce cadre, une Conférence de l'Emploi est organisée tous les ans.

Un accompagnement individualisé sur rendez-vous avec un conseiller d'orientation psychologue, une auto évaluation de votre comportement et de vos motivations en milieu professionnel vous sont proposés grâce au test PerformanSe.



Horaires d'ouvertures :

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h

Contacts :

Vice-Président Insertion
Professionnelle : Vincent Castola
Directrice administrative :
Sylvie Graziani Invernon
POIP
Campus Grimaldi
Bâtiment PPDB
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 21 - Fax : 04 95 45 33 24
poip@univ-corse.fr

UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

Demos l'avvene
Ouvrons l'avenir

80,2%
des diplômés
2008
ont un
emploi

Enquête nationale du MESR sur les diplômés 2008
sur le marché du travail, sur 37 diplômés Masters,
Licences professionnelles, DUT de l'Université de Corse

Stages et emplois : les outils

La Bourse aux stages et à l'emploi

Vous recherchez un stage ou un emploi ? La Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) a mis en place une Bourse à l'emploi et aux stages afin de faciliter votre insertion professionnelle. Plus de 300 offres de stages et d'emplois (CDD, CDI) vous sont proposées chaque année et mises à jour régulièrement.

L'Annuaire des anciens étudiants

La POIP a créée un annuaire des anciens étudiants de l'Université de Corse : consultable sur l'ENT. Vous pouvez y consulter le parcours (cursus, stages, emploi actuels) et contacter ceux qui vous ont précédés sur les bancs de l'Université. Les anciens étudiants peuvent s'y inscrire pour retrouver leurs camarades de l'époque ou pour créer des passerelles avec les nouvelles générations. Les étudiants actuels peuvent pour entrer en contact avec des "Anciens". Un bon moyen de confronter vos expériences et d'obtenir des témoignages sur les formations et leurs débouchés.

Evaluation du comportement au travail (test PerformanSe)

Plutôt créatif ? Rigoureux ? Autoritaire ? Le test PerformanSe permet d'évaluer votre comportement au travail à travers une série de questions. Les résultats de ce test, interprétés par notre conseiller d'orientation psychologue, est une bonne façon de trouver votre voie professionnelle à partir de vos traits de caractère.

Annuaire des entreprises Kompass

Cet annuaire compile les infos sur plus de 5 millions d'entreprises françaises. C'est une mine d'informations incontournable pour préparer au mieux vos candidatures et connaître les sociétés d'un secteur. Le Kompass est consultable librement depuis les ordinateurs de la POIP.



UNIVERSITA DI CORSA
PASQUALE PAOLI

Trouvez un stage ou un emploi !

Connectez-vous sur l'ENT Rubrique POIP

<http://campus.univ-corse.fr>
Login : n° étudiant
Mot de passe : date de naissance

Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP)
Campus Grimaldi
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : +33 (0)4 95 45 00 21
poip@univ-corse.fr
www.univ-corse.fr

Comment se connecter à l'ENT ?

www.univ-corse.fr (rubrique ENT)
ou [http://campus.univ-corse.fr / rubrique POIP](http://campus.univ-corse.fr/rubriquePOIP)

Identifiant : votre n° étudiant
Mot de passe : votre date de naissance (jjmmaaaa)

Contact :

Chargée d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
Stéphanie Valéry
POIP
Campus Grimaldi
Bât PPDB BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 02 67 - Fax : 04 95 45 33 05
svalery@univ-corse.fr

La convention de stage

Sachez que le stage doit être obligatoirement intégré au cursus. Tout d'abord, vous devez solliciter les enseignants responsables de votre formation et consulter le règlement des études, afin de connaître le type de stage, les objectifs à atteindre, la durée et les dates possibles de début et de fin de stage.

Comment trouver un stage ?

Activez tous les réseaux : sur l'ENT rubrique POIP avec la Bourse aux stages et à l'emploi où vous trouverez de nombreuses offres, l'annuaire des entreprises Kompas (disponible à la POIP), le carnet d'adresses des enseignants de l'Université de Corse, votre propre réseau personnel (famille, relations), et enfin directement sur les sites web des entreprises ou sur les sites spécialisés en recherche de stages.

Que faire quand vous avez décroché un stage ?

> Saisissez votre convention directement en ligne sur l'ENT / rubrique POIP, puis imprimez-la : en 3 exemplaires pour un stage en France, en 4 exemplaires pour un stage à l'étranger.

> Signez votre convention et faites-la signer par :

- l'entreprise : responsable de l'organisme d'accueil et tuteur professionnel
- l'Université : responsable pédagogique et tuteur enseignant

> Déposez votre convention au bureau des stages (POIP) qui se chargera du dernier visa administratif et de solliciter la signature du directeur de la composante.

Pièces à joindre :

- Photocopie carte d'étudiant
- Attestation sécurité sociale
- Attestation responsabilité civile
- 2 enveloppes timbrées

Pour les stages à l'étranger, il faut rajouter :

- Attestation rapatriement
- 1 enveloppe timbrée

UNIVERSITA DI CORSIKA
PASQUALE PAOLI

STAGES

Informations
Conseils
Conventions

Connectez-vous sur l'ENT/Rubrique POIP

<https://campus.univ-corse.fr>
Login : n° étudiant
Mot de passe : date de naissance

Pour un stage en France : le dossier de conventionnement doit être remis au Bureau des stages au plus tard 15 jours avant le départ en stage.

Pour un stage à l'étranger : le dossier de conventionnement doit être remis au bureau des stages au plus tard 1 mois avant le départ de Corse.

Prenez rendez-vous auprès du Bureau des stages pour déposer votre dossier de conventionnement du stage (conventions et pièces obligatoires annexes).

plateforme d'Orientation Professionnelle (POIP)
Impus Grimaldi
*52 - 20250 Corte
Bureau des stages
George Maney
t. : +33 (0)4 95 45 01 88
f. : +33 (0)4 95 45 33 23
stages@univ-corse.fr

Selon le type d'organisme d'accueil, sachez que si votre stage dépasse deux mois vous pouvez être gratifié.

Bourse de mobilité

La Collectivité Territoriale de Corse propose une Bourse de mobilité pour des stages en Corse, sur le Continent et à l'International. Retirez le dossier auprès du Bureau des Relations Internationales de l'Université de Corse ou sur l'ENT. (Voir p.60)

Un rendez-vous est obligatoire pour déposer sa convention. Les conventions ne seront acceptées que si le dossier est complet.

Contact :

Chargé d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
Georges Maney
POIP
Campus Grimaldi
Bât PPDB - BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 01 88 - Fax : 04 95 45 33 23
stages@univ-corse.fr



L'alternance est adaptée à des étudiants souhaitant privilégier :

- Une formation structurée autour d'un projet personnel et professionnel ;
- Une insertion professionnelle progressive ;
- Une formation individualisée et doublement encadrée (double tutorat systématique en centre de formation et en structure d'accueil).

Dans la structure d'accueil, l'étudiant-salarié, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (ou tuteur), découvre la profession et se forme au métier. À l'Université, il suit les enseignements adaptés à son rythme de vie professionnelle.

Par alternance, il faut entendre « **contrats en alternance** », il ne s'agit pas de séquences en entreprise telles que les stages obligatoires dans le cadre de la seule préparation à un diplôme, mais d'un contrat de travail passé entre un employeur et un étudiant alternant. Cette organisation des contrats de travail en alternance est conçue pour faciliter votre insertion professionnelle par le biais de deux contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Le contrat d'apprentissage

Il relève de la formation initiale et s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus. Son financement est assuré par l'employeur (qui bénéficie d'aides financières et avantages fiscaux) et par la Collectivité Territoriale de Corse. L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC qui varie en fonction de son âge, de l'année de l'apprentissage et du secteur de l'entreprise (privé/public). Il concerne les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du secteur public, du milieu associatif et des professions libérales.

Le contrat de professionnalisation

Dépendant de la formation professionnelle, il est financé par l'employeur via son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). Les employeurs peuvent bénéficier, selon les cas d'un certain nombre d'aides financières. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. La rémunération de l'étudiant-alternant varie en fonction de son âge et de son niveau de formation initiale.

Dans les deux cas, pendant toute la durée du contrat, l'étudiant-alternant partage son temps entre ces deux entités (rythme d'alternance spécifique à chaque diplôme préparé).

Le CFA Universitaire propose de contribuer à une prise en charge des frais de transport et d'hébergement des étudiants-alternant (sous réserve de respecter les conditions d'octroi).

33 diplômes de l'Université de Corse sont accessibles par la voie de l'alternance.

(Voir p.41 - CFA Univ)

Contacts :

Directeur : Christophe Storai
Responsable administrative :
Andréa Ceccarini
Campus Grimaldi
Bât PPDB - BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 02 33
apprentissage@univ-corse.fr
www.cfauniv-corse.fr

La bibliothèque universitaire

La Bibliothèque de l'Université de Corse est pluridisciplinaire : Droit, Sciences Économiques et de Gestion, Sciences Politiques, Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales, Médecine, Sciences et Techniques, Sport.

La BU permet l'accès le plus large possible sur place et à distance, à l'ensemble de la documentation.

Elle organise également les formations aux méthodologies et outils documentaires ; et aux nouvelles technologies pour une exploitation optimale des ressources.

Les services de la BU

- Prêt de documents sur place et à domicile
- Prêt entre bibliothèques (PEB)
- Catalogues (local, national, international et de revues)
- Formation aux méthodologies et outils documentaires
- Aide aux usagers (tuteurs et outils d'aide à la recherche)
- Ressources électroniques
- Thèses
- Postes informatiques, photocopieurs et imprimantes réseau
- Réseau Wifi

Les conditions d'accès à la BU

Accès à tout public inscrit.

Les ressources

La BU met à disposition :

- Collections : ouvrages, revues, documents multimédia (DVD, CD-ROM, microfilms, microfiches...)
- Documentation électronique (Bases de données, revues en ligne)
- Publications scientifiques (HAL Univ-Corse)
- Cours en ligne (UNJF)
- Annales des sujets d'examens



La bibliothèque universitaire

Les ressources en ligne

L'université est abonnée à un grand nombre de bases de données et revues en ligne :

- Accès local : ces ressources sont accessibles à tout lecteur inscrit depuis tous les postes de l'Université
- Accès distant : la plupart des bases de données et périodiques en ligne sont accessibles à distance pour tous les membres de l'Université (étudiants, enseignants, personnels). Il faut pour cela s'authentifier (codes d'accès à l'ENT).

Droit	Economie - Gestion	Lettres
Dalloz Doctrinal +* Editions législatives* (5 titres) Hélinia* Juris classeur Lamyline Legalnews Légifrance Lexbase* Lextenso* UNJF	Business Source complete Cairn (281 titres) Econlit Lexis nexis Business Regional business news Science direct (2300 titres) The new Palgrave dictionary of economics online*	Cairn (281 titres) Eric Francis

Droit	Sciences	Pluridisciplinaire
Medline Cinah +	American Institute of Physics* (14 titres) American Physical Society* (11 titres) BioOne* (167 titres) CAS Scifinder* EBSCO – HOST* (6 titres) ENI éditions Pascal Science direct (2300 titres) <i>Techniques de l'ingénieur*</i>	Electre (accès réservé) Encyclopaedia Universalis* Encyclopaedia Britannica* Europresse* (6419 titres dont le Monde) Généralis Wiley Online Library (1507 titres)

* : éditeurs qui ne permettent pas l'accès distant à leurs documentations

Tous les détails des titres sont disponibles sur www.univ-corse.fr / Bibliothèque / Ressources en ligne.



Flashez-moi !



Les horaires :

Du lundi au jeudi : 9h - 19h
Vendredi : 9h - 18h / Samedi : 9h - 13h
(En période de vacances, les horaires peuvent connaître des modifications)

Contact :

Directrice : Marie-Paule Perez
ltaddei@univ-corse.fr
Tél. : 04 95 45 06 27 - Fax : 04 95 45 32 84
Campus Mariani, 22 avenue Jean Nicoli
BP 52 - 20250 Corte

Les certifications en langues

Qu'est-ce que le CLES ?

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale (créé par l'arrêté du 22 mai 2000) et adossée au Cadre Européen Com-

mun de Référence pour les Langues (CECRL). Un étudiant d'anglais ne peut pas se présenter à un CLES d'anglais, mais peut se présenter à un CLES d'espagnol pour certifier ses compétences dans cette langue dont il n'est pas spécialiste.

Inscription aux sessions de CLES 1 et 2

Des sessions sont organisées tout au long de l'année selon les besoins des étudiants. L'inscription s'élève à 35 € pour une session



mun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. L'Université de Corse propose une certification CLES1 (niveau B1 du CECRL), CLES2 (niveau B2 du CECRL) en 3 langues : anglais, espagnol, italien.

Le CLES est un dispositif de certification complet qui évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral et de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale.

A qui s'adresse le CLES ?

Les CLES s'adressent à tout étudiant inscrit à l'Université de Corse dès lors qu'il n'est pas spécialiste de la langue de la certification CLES à laquelle il souhaite se présen-

ter. CLES1, et à 45 € pour un CLES2.

Le CLES2 constitue l'examen final de Langue Vivante Étrangère (LVE) de toutes les formations de L3 de l'Université de Corse. A ce titre, l'inscription est gratuite pour les étudiants de L3 dans leur LVE principale.

Détail des sessions et fiches d'inscription

Consultez le site certifications.univ-corse.fr

Contact :

Secrétariat : Danièle Paolini
Bureau des certifications – Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 15
dpaolini@univ-corse.fr
certifications.univ-corse.fr

Les certifications

Le Certificat Informatique et Internet (C2i)

Le Certificat Informatique et Internet (C2i) de niveau 1 est un certificat permettant d'acquérir une culture numérique de base et une approche pratique, méthodologique des outils de travail bureautique et collaboratif, indispensables durant le parcours universitaire et très fortement recommandé dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Les compétences

Le C2i niveau 1 est une certification pour les usagers du numérique (étudiants, professionnels, etc.), intégrant un modèle européen d'approche par compétences, regroupant dans le nouveau référentiel 5 domaines de compétences :

- travailler dans un environnement numérique ;
- être responsable à l'ère numérique ;
- produire, traiter et exploiter des documents ;
- organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique ;
- travailler en réseau, communiquer et collaborer.

Les épreuves

Une épreuve pratique sous forme de dossier de compétences numériques (DCN) et/ou d'épreuves finales pratiques (en fonction de la validation DCN) ; et une épreuve QCM permettant de valider de manière partielle ou complète la certification de niveau 1. Ce niveau 1 est un pré-requis au niveau 2.

Les C2i de niveau 2

Les C2i niveau 2 sont spécialisés par domaine de métiers.



• **Le C2i2e enseignant** : à l'Université de Corse, il est possible par le biais des Masters métiers de la formation de passer sa certification de niveau 2 Métiers de l'enseignement (C2i2e) par la validation d'un certain nombre de compétences en utilisant un dossier de compétences numériques (DCN) et d'un oral.

• **Le C2i2 métiers de l'Ingénieur** : ce certificat se prépare sur deux ans par le biais d'un dossier de compétences numériques (DCN). La certification se fait par le biais de la validation du DCN et d'un oral devant jury.

Contact :

Secrétariat : Danièle Paolini
Bureau des certifications - Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 15
dpaolini@univ-corse.fr
certifications.univ-corse.fr



S'ouvrir
à l'international

S'ouvrir
à l'international

Le Bureau des Relations Internationales

Le Bureau des Relations Internationales (BRI) a pour mission principale l'application et la gestion de la politique des Relations Internationales de l'Université de Corse conduite par la Vice-présidente chargée des Relations Internationales.

Le BRI est composé de 4 personnes.

Les missions principales

- L'information des étudiants de l'Université de Corse sur les possibilités de mobilité à l'international dans le cadre de leurs études (programmes d'échanges, assistantat linguistique...) et de leurs stages. Aide à la mobilité des personnels.
- La promotion de la mobilité internationale à l'Université de Corse.
- La gestion, la coordination et l'encadrement des étudiants en programmes d'échanges internationaux Erasmus, CREPUQ (Québec), Free Mover et Assistants de langue vivante du CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques), en mobilité entrante et sortante.
- La coordination, avec la Scolarité Centrale et les UFR, de la réception et de l'envoi des étudiants en convention de coopération internationale.
- La gestion des bourses de mobilité de la Collectivité Territoriale de Corse, du Fonds Social Européen, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour les études et les stages des étudiants de l'Université de Corse.
- La diffusion des informations relatives aux différents programmes de mobilité et de coopération internationales (bourses spécifiques pour formation et recherche, appels à projets internationaux, séjours linguistiques...).
- L'information et l'orientation des étudiants internationaux souhaitant effectuer leurs études à l'Université de Corse.

- La mise en place d'animations pour les étudiants internationaux : journée d'accueil, sorties culturelles, découverte du patrimoine insulaire.

- L'organisation du Test de Connaissance du Français (TCF) sous l'égide du CIEP pour les personnes non officiellement francophones souhaitant valider officiellement leur niveau en langue française dans le cadre de la procédure D.A.P, mais aussi celui dit « Tous Publics ».

Horaires d'ouverture au public :

Accueil, information et gestion de la mobilité étudiante :

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h / 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : fermé au public

Contacts :

Vice-présidente chargée des Relations Internationales :
Stéphanie Mac Gaw - Penitentti

Responsable : Emilie Simon
Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte

Chargée d'accueil et information des étudiants : Pauline Moynault
(Conseils sur les destinations, retrait et dépôt des dossiers de bourses de mobilité et des dossiers de programmes d'échanges)
international@univ-corse.fr
Tél.: 04 95 45 06 46 - Fax : 04 95 45 33 04

Chargée de la gestion administrative et financière de la mobilité étudiante : Marie Ventre
(Suivi des dossiers des étudiants en programmes d'échanges et des dossiers de bourses de mobilité)
international1@univ-corse.fr
Tél.: 04 95 45 02 23 - Fax : 04 95 45 33 17

Consultez régulièrement votre mail étudiant sur l'ENT et le site web de l'Université !

Les séjours d'études à l'international



Et si je parlais à l'étranger ?

Que vous choisissiez d'effectuer une période de mobilité pour des études dans un pays proche ou lointain, cette expérience sera pour vous très bénéfique à tous points de vue. Elle vous permettra non seulement de découvrir de nouveaux systèmes d'enseignement et de parfaire vos compétences académiques, mais elle participera également à votre construction personnelle : nouvelle culture, nouvelles rencontres, découverte patrimoniale et immersion linguistique. Bref, votre voyage vous aidera à grandir !

L'Université de Corse vous propose plusieurs options pour effectuer votre séjour d'études à l'international ainsi que des aides financières à la mobilité.

Le programme ERASMUS (Europe)

Le programme Erasmus fait partie du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV).

www.europe-educationinformation.fr

L'Université de Corse vous propose plus de 110 partenariats dans les pays européens. Ces partenariats diffèrent selon les filières et le niveau d'études : la liste complète de nos partenariats est disponible au BRI ou sur www.univ-corse.fr, rubrique International.

Le programme CREPUQ (Québec, Canada)

Le programme CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) vous permet de suivre des enseignements au Québec pour un semestre ou une année universitaire.

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>

L'Université de Corse propose 16 universités partenaires au Québec, Canada (13 universités francophones et 3 universités anglophones). Toutes les disciplines sont concernées (sous réserve du catalogue de formation ouvert annuellement par la CREPUQ).

Les séjours d'études à l'international

Principe des programmes Erasmus et CREPUQ :

les étudiants s'inscrivent à l'Université de Corse (où ils s'acquittent des droits d'inscription), puis suivent les cours et passent les examens dans l'Université partenaire (où ils ne paient pas de droits d'inscription). Les notes obtenues dans l'Université partenaire seront converties à leur retour de mobilité par le coordinateur Erasmus ou CREPUQ de leur filière pour pouvoir obtenir leur diplôme à l'Université de Corse.

statut Free Mover. Ensuite, renseignez-vous sur les frais d'inscription qu'elle pratique pour les Free Mover (ils peuvent être parfois très élevés !).

Principe : les étudiants s'inscrivent à l'Université de Corse (où ils s'acquittent des droits d'inscription), puis suivent les cours et passent les examens dans l'Université partenaire (où ils paient également de droits d'inscription). Les notes validées à l'interna-



Autres programmes de mobilité

Free Mover

Le principe de l'étudiant visitant ou Free Mover s'adresse aux étudiants qui ont déjà effectué un séjour Erasmus, qui sont dans des filières où peu ou pas de partenariats Erasmus existent, ou encore aux étudiants souhaitant étudier à l'international dans une université avec laquelle l'Université de Corse n'a aucun partenariat.

Si vous souhaitez partir en tant que Free Mover, assurez-vous d'abord que l'Université de votre choix accepte les étudiants ayant le

statut Free Mover de leur filière pour pouvoir obtenir leur diplôme à l'Université de Corse uniquement.

Les accords interuniversitaires

Il est également possible de partir vers d'autres pays grâce aux conventions de coopération signées entre l'Université de Corse et certains établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Renseignez-vous auprès du responsable de votre filière ou du BRI, pour les termes de la convention : frais d'inscription, diplôme de l'Université d'accueil ...

Programme d'Assistant de langue vivante du CIEP

L'objectif général de ce programme est de permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant au sein des établissements d'enseignement leur compétence en langue française.

Chaque année, le Centre International d'Etudes Pédagogiques publie au mois d'octobre la liste des pays participant à ce programme (zones Europe et hors Europe). Ce programme n'est pas uniquement réservé aux étudiants en langues, il est ouvert à tous les étudiants se destinant à une carrière dans l'enseignement.

Les étudiants sont rémunérés par les autorités étrangères, et peuvent également demander à l'Université de Corse une reconnaissance académique de leur période de mobilité par le biais de l'attribution de crédits ECTS (sous réserve d'acceptation de leur responsable de filière et du doyen de leur faculté).

Aides financières pour un séjour d'études à l'international

La bourse de mobilité pour études de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC), du Fonds Social Européen (FSE) ou du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) : dès la 2^{ème} année d'études supérieures à l'Université de Corse, les étudiants peuvent bénéficier de ces bourses dans le cadre d'un séjour d'études à l'international (sous réserve qu'ils répondent aux critères d'éligibilité). Il s'agit d'une bourse d'un montant de 400€/mois pendant la durée du séjour. De plus, des mensualités supplémentaires sont versées avant le départ de l'étudiant dont le montant varie en fonction de l'éloignement de la destination, lequel montant est défini par une grille de modulation mise en place par l'Université de Corse.

Important : la bourse de mobilité pour études CTC, FSE ou MESR n'est pas réservée uniquement aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS, tous les étudiants peuvent y candidater. Les étudiants bénéficiant de la bourse sur critères sociaux du CROUS conservent cette aide financière et peuvent en plus bénéficier d'une bourse de mobilité pour études CTC, FSE ou MESR. Les étudiants en programmes d'échanges Erasmus perçoivent automatiquement une bourse Erasmus études (voir ci-dessous). Ils conservent leur bourse sur critères sociaux du CROUS le cas échéant et sont également éligibles à la bourse de mobilité études CTC ou MESR mais pas celle du FSE.

Attention : les étudiants effectuant une période d'assistantat linguistique du CIEP n'ont pas droit à la bourse de mobilité études dans la mesure où ils perçoivent une rémunération des autorités étrangères.

Retrait des dossiers au BRI ou sur l'ENT

La bourse Erasmus études : elle est réservée aux étudiants en mobilité Erasmus études. La bourse de séjour Erasmus a pour objectif de couvrir une partie du surcoût occasionné par les études à l'étranger. Son montant mensuel varie chaque année (pour information, elle était de 160€/mois en 2011-12).

Retrait du dossier Erasmus Études auprès du BRI.

Plus d'infos sur la mobilité sur www.univ-corse.fr, rubrique International.

Les stages à l'international

Dans le cadre de votre formation, vous êtes de plus en plus nombreux à devoir effectuer un stage obligatoire. Profitez de cette occasion pour partir à l'étranger ! Ce stage à l'international sera l'occasion de booster votre CV d'une expérience complète professionnelle et internationale. Un atout indéniable pour votre future insertion dans le monde du travail.

Le stage... pourquoi à l'étranger ?

Un stage à l'étranger, c'est une première expérience professionnelle et internationale à part entière. Il apporte la preuve de votre motivation et de votre esprit d'ouverture pour travailler dans d'autres milieux tant professionnels que culturels. Il atteste ainsi d'une capacité d'adaptation appréciée des recruteurs.

Recherche de stage

> Il existe des organismes qui aident les étudiants à trouver un stage à l'étranger (la plupart de ces organismes sont payants).

> Une bourse aux stages est disponible sur l'ENT. (Voir p.48)

> Parlez de votre projet de stage à vos professeurs, certains ont des contacts à l'étranger (dans des universités pour des stages en laboratoires, ou peut-être même dans des entreprises).

> Des offres sont également affichées régulièrement dans les locaux du BRI.



Le financement de votre stage

Stage en Corse, en Europe et hors zone Europe : seuls les étudiants ayant à effectuer un stage obligatoire dans le cadre de leurs études (stage sanctionné par une évaluation pédagogique) peuvent être éligibles à une bourse de mobilité « Stage ». Pour tout autre type de mobilité en dehors des mobilités études et stages et en cas de besoin financier, le CROUS propose une aide d'urgence.

Bourse de mobilité « stage » de la Collectivité Territoriale de Corse ou du Fonds Social Européen : pour des stages en Corse, sur le Continent, en Europe et hors zone Europe.

Attention : priorité de financement accordée aux stages à l'international.



Bourse de Mobilité « stage » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : pour des périodes de stage à l'international en Europe et hors zone Europe.

Retrait de dossier au BRI ou sur l'ENT.

Attribution des bourses de mobilité stage du MESR du FSE et de la CTC : une commission d'attribution se réunit avant chaque Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU). Il est donc indispensable de rendre les dossiers de demandes de bourses complets au BRI 15 jours avant les CEVU qui se tiennent généralement fin septembre, fin novembre, fin janvier, mi mars et fin juin. Tout dossier remis en dehors de ces périodes entraînera un allongement du délai d'attribution des bourses et donc de paiement : il sera renvoyé devant une prochaine commission du CEVU.

La Bourse Erasmus Stage (stages dans les pays européens éligibles) : elle peut vous être accordée dans la limite du montant de la subvention accordée chaque année à notre établissement par l'agence nationale Europe éducation Formation France.

Les conditions d'éligibilité : si vous êtes inscrit à l'Université de Corse à un programme d'études sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur, niveau doctoral inclus :

- vous pouvez partir dès la première année d'études universitaires ;

- votre stage est reconnu par l'Université de Corse comme faisant partie intégrante de votre programme d'études (sous forme de crédits ECTS),
- vous effectuez ce stage dans une entreprise européenne située dans un pays éligible au programme Erasmus (attention : inéligibilité des stages effectués dans les institutions européennes, organismes communautaires, organismes gérant les programmes européens, représentations diplomatiques ou institutions publiques nationales de type Ambassade/Consulat du pays d'envoi de l'étudiant dans le pays d'accueil).
- votre stage doit être d'une durée comprise entre 3 et 12 mois.

Quand et comment présenter votre candidature :

> au début du semestre précédant votre départ, prenez contact avec le responsable de votre formation. Retirez un dossier Erasmus Stage au BRI, il sera à rendre avant le 31 janvier.

> Lorsque vous aurez reçu le courrier du BRI vous informant de l'octroi de la bourse Erasmus stage, suivez la procédure du dossier Erasmus stage.

Les stages à l'international



La Bourse de la Fondazione Improving : pour des stages ou séjour de recherche dans un pays anglophone. Pour les étudiants à partir du niveau Master 1 validé et les doctorants. Il faut obligatoirement une validation d'un niveau B2 en anglais. Son montant est plafonné à 1000€ par mois pour un séjour minimum de 5 mois. Elle peut être combinée à d'autres aides publiques ou privées sans exclusive.

Plus d'infos sur la bourse Improving :
Fondazione di l'Università
fondation@univ-corse.fr
www.univ-corse.fr / rubrique International

A noter : tous les étudiants peuvent bénéficier de la bourse de mobilité stage de la CTC, du FSE ou du MESR (sous réserve qu'ils répondent aux critères d'éligibilité) ainsi que de la bourse Erasmus Stage, elles ne sont pas réservées uniquement aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS qui gardent le bénéfice de leur bourse.

Attention : les étudiants bénéficiaires de la bourse Erasmus stages ne peuvent pas percevoir la bourse du FSE.

Convention de stage : pour tout départ à l'étranger, la convention de stage (qui doit être fournie dans le dossier de demande de bourse de mobilité) est à remettre dûment complétée au Bureau des stages (POIP) au moins 1 mois avant le début du stage.
(Voir p.49)

Plus d'infos sur la mobilité :
www.univ-corse.fr, rubrique International



La vie
étudiante

ÉTUDIANT
LA VIE

Le Sport

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives est un service commun de l'Université qui offre aux étudiants et au personnel universitaire la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives de leur choix en séances régulières hebdomadaires.

Ces activités sont pratiquées selon trois orientations :

- formation (élément constitutif du LMD ou bonus pour les formations hors LMD)
- loisir (pratique sportive sans notation)
- compétition

Les activités proposées

• Condition physique :

Fitness
Danse
Gymnastique sportive
Musculation
Qigong
Aquagym

• Sports collectifs :

Handball
Volley-ball
Basket-ball
Football
Rugby
Tennis-ballon
Futsal

• Sports individuels :

Tennis de table
Badminton
Natation
Aïkido
Boxe
Escalade

• Sports de pleine nature :

Équitation
Randonnée
Raquettes
Kayak de mer
Voile
Canyoning



Les actions

• **Forme(s) et Santé** : réservé à 20 étudiants en surcharge pondérale ou sous poids. Ce projet comprend des activités physiques et sportives ainsi qu'un suivi médical et diététique.


• **Journée découverte** : organisation d'une journée dédiée aux étudiants internationaux afin de leur faire découvrir à travers une activité sportive leur nouveau cadre de vie. Inscription auprès du SUAPS.

Les compétitions

Elles sont organisées sous l'égide de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) par l'intermédiaire de l'Association Sportive U CASA.

Les installations sportives :


- COSEC : gymnastique sportive, aïkido.
- Complexe sportif de Chabrières : tennis de table, football, boxe.
- Piscine : aquagym, natation
- Halle Universitaire Raymond Montet : basketball, handball, volley-ball, badminton, escalade, fitness, danse, musculation, relaxation, tennis-ballon.



UNIVERSITA DI CORSICA
30^{ème} ANNIVERSAIRE
PASQUALE PAOLI


S U A P S

Qi gong
Relaxation
Massage
Exploration sensitive




Soirée
Zen attitude

Mardi 29 novembre 2011
De 17h45 à 21h. Halle des sports
Campus Grimaldi



Inscription au SUAPS
suaps@univ-corse.fr
04 95 45 01 68

Programme sur




UNIVERSITA DI CORSICA
30^{ème} ANNIVERSAIRE
PASQUALE PAOLI


S U A P S

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le sport pour les étudiants internationaux



Journée nautique
Journée découverte voile et de



Sortie Asco
crampons piolets

Samedi 7 avril 2012
Départ à 7h30
Parking de la gare à Corte

INSCRIPTION : Jusqu'au 6 avril à 12H
Au secrétariat du SUAPS, Campus Mariani
ou sur suaps@univ-corse.fr
Places disponibles : 8
Equipement : prévoir des vêtements chauds

www.univ-corse.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 (Fermé le vendredi après-midi)

Contacts :

Directrice : Catherine Vican
Secrétariat : Paola Ventura
Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 01 68 - Fax : 04 95 45 01 57
suaps@univ-corse.fr

Adresses utiles à Corte

- **Piscine municipale**

Quartier Porette
Tél.: 04 95 46 11 99

- **COSEC municipal**

Quartier Porette
Tél.: 04 95 46 17 20
Terrain de handball, basketball,
volley-ball
Salle de gymnastique

- **Stade Santos-Manfredi**

Avenue Président Pierucci
Tél.: 04 95 61 05 66
Stade de football
Piste d'athlétisme
Terrain de tennis

- **Parc des sports de Chabrières**

RN 200
Tél.: 04 95 46 27 64
Tél.: 04 95 46 24 45 (Dojo)
Boulodrome
Stade de football, rugby
Stand de tir sportif
Mur d'escalade couvert
Dojo

- **Parc de Saint Jean**

RN 200
Parcours forestier aménagé de course
à pied avec installations de préparation
physique généralisée.



Le Centre Culturel Universitaire (CCU) s'adresse à tous les étudiants. Complément de la formation, il offre des activités fondées sur la participation, le libre choix et l'ouverture sur la société. La fréquentation assidue des ateliers ouvre droit à l'attribution de crédits (ECTS).

Le CCU fait aussi partie du réseau des "lieux culturels" avec la programmation des spectacles et activités du spaziu culturale Natale Luciani :

- CORTINSCENA : théâtre
- CORSIC'ARTISTI : musique et chants
- UNIVERSITE INTER-AGES : conférences

L'Association de Soutien du CCU élabore un programme d'activités culturelles complémentaires.

Le CCU offre divers services et activités :

Diffusion de l'information culturelle

4 pôles d'activités hebdomadaires

- Écriture littéraire
- Techniques et arts visuels
- Arts de la scène et techniques d'expressions personnelles
- Pratiques vocales et musicales

Soit une vingtaine d'ateliers culturels :

- Chants corses
- Écriture littéraire (français)
- Cuisine (diet'attitude)
- Chants
- Guitare
- Peinture
- Bande Dessinée
- Informatique
- Communication et numérique
- Ciné-club
- Conférences Inter-Âges
- Théâtre corse
- Improvisation théâtre
- Jeu théâtral et interprétation
- Paléographie moderne et médiévale
- Dessin
- Stylisme couture
- Joute verbale et philosophique
- Réalisation de décors
- Création de mots fléchés en langue corse



Publications

Création des ateliers d'écriture, collections prose, poésie, théâtre, littératures insulaires, revue en langue corse : « Bonanova », ouverte aux littératures de la Méditerranée.

Aide à la création et à l'expression

Stages de théâtre et danse, moments littéraires, rencontres avec des auteurs, récitals poétiques. Aide aux contacts interuniversitaires en Europe et Méditerranée.

Aide à la participation étudiante

Université Inter-Âges

Les activités culturelles proposées ont pour objectif de favoriser le développement personnel des participants et de contribuer à la transmission du savoir entre les générations (acquisition de connaissances, compréhension de l'évolution de notre environnement, prise de conscience des grandes problématiques régissant nos conditions de vie).

Littérature

« Turchinu Maiò », action arts et poésie dans le cadre du « Printemps des poètes » (mars) et « Lire en fête », semaine du livre et de la lecture (octobre).

Rencontres

« Stonde » : moments d'échanges autour de la littérature et de l'édition (invitation d'auteurs, présentation d'ouvrages), expression littéraire en langue corse.

Théâtre

Le CCU est le siège corse de l'Istituto Internazionale del Teatro del Mediterraneo (IITM), fédération de 25 théâtres de Méditerranée) et participe à ses activités internationales (Odyssée de la Paix, Odyssée du Danube, Programme Arrivée de l'Autre, etc...).

Contacts :

Directeur : Ghjacumu Thiers
Responsable : Louise Miniconi
Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 78 - Fax : 04 95 45 01 57
ccu@univ-corse.fr



Pass-Cultura
c'est trOp maC !



Pass cultura

Entrées gratuites et réductions pour vos sorties culturelles !

Demandez votre Pass-Cultura, dès la rentrée, pour un chéquier gratuit d'une valeur de 75 €, offert par la Collectivité Territoriale de Corse.

Vous bénéficierez de 12 Pass personnalisés et prêts à l'emploi :

- 3 entrées gratuites pour le cinéma et les festivals de cinéma,

- 9 bons de réductions (jusqu'à 54 €) cumulables ou utilisables individuellement pour l'achat de places de concert, spectacle, danse, adhésion à des pratiques artistiques, accès à des musées ou à des lieux patrimoniaux, achat de livres, BD ou CD ...

Le Pass-Cultura est réservé aux étudiants en formation initiale ou en alternance, aux lycéens ou aux jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi de Corse, tous âgés de moins de 26 ans et résidant en Corse.

Pour obtenir votre chéquier, c'est simple : il suffit de le demander !

1. Remplir un formulaire de demande téléchargeable sur www.passcultura.corse.fr ou disponible auprès du CCU ou de la scolarité de votre composante.

2. Faire valider votre demande auprès du service de scolarité de votre UFR (signature + cachet).

3. Déposer ou poster votre demande avant le 15 mai 2013, à l'adresse suivante : Service de l'ingénierie culturelle Dispositif Pass-Cultura, Villa Ker Maria 20200 Ville de Pietrabugno.

4. Retirer votre chéquier « Pass-Cultura » auprès du Centre Culturel Universitaire.

Découvrez les partenaires culturels du Pass Cultura sur www.passcultura.corse.fr. Plus d'infos au 0800 001 004 (N°vert)



Adresses utiles à Corte

- **Cinéma L'Alba**
Route Tavignanu - Tél. : 04 95 46 11 50
- **Musée de la Corse**
La Citadelle - Tél. : 04 95 45 25 45
- **Fonds Régional d'Art Contemporain**
La Citadelle - Tél. : 04 95 46 22 18

Les événements

Vivez au rythme des événements

Il se passe toujours quelque chose à l'Université de Corse ! Universités citoyennes, animations, journées thématiques, conférences, nous vous proposons de nombreux rendez-vous.

Approfondir vos savoirs. Environnement, droit, littérature, société, géopolitique, nouvelles technologies... Nos conférences et journées spéciales aux quatre coins des campus traitent de nombreux thèmes. Une bonne façon de prolonger vos cours et de préparer votre insertion professionnelle.

Vous divertir. Projection de films réalisés par les étudiants, cafés littéraires, tournois sportifs... La richesse de l'Université de Corse s'exprime sous toutes ses formes ! Et si, pour y contribuer, vous participiez aux différents concours organisés chaque année par l'Université ?

Ils sont venus à l'Université

Des personnalités prestigieuses sont régulièrement invitées à l'Université : le sociologue Edgar Morin ; Serge Orru, directeur du WWF France ; l'ingénieur du son aux 6 oscars Dominique Hennequin ; l'acteur réalisateur Robin Renucci ; le grand communicant Dominique Wolton ; le fondateur de la faculté mondiale de l'eau Riccardo Petrella ; Albert Jacquard, généticien ; Gilles Boeuf, président du Muséum National d'Histoire Naturelle ; le philosophe Antonio Negri...



Contact :

Service de la communication et de l'événementiel
communication@univ-corse.fr
evenement@univ-corse.fr

Les associations

Élément essentiel du dynamisme universitaire, la vie associative rythme l'activité du campus.

Il existe actuellement une vingtaine d'associations différentes recensées à l'Université de Corse :

Les associations de filières

- AEG : IUT GEA
- AET : Tourisme
- ADRIUT : IUT
- AELM : Lettres Modernes
- ALIVE : Anglais
- ARTEFAC : Arts
- ASSOCIU NOVU :
Licence Biologie Environnement
- ATIC : guide interprète
- DOLCE VITA : Italien
- CEEEM : Écologie Marine
- COM'ISULA :
information et communication
- ALEGRIA: Espagnol
- MS2 : STAPS
- PRO DOC : Doctorants
- I RISICHI MAIO : Risques Majeurs
- SIROCCO :
Master SEER et INGECO (Sciences)
- STORIA 97 : Histoire
- TECHSCO : IUT
- TETRIS : IUT

Association sportive :

AS UCASA

Association participant au grand raid humanitaire 4L Trophy :

Corsica human trophy

Associations culturelles :

Union des Étudiants Internationaux de Corse (UEIC) ; international
Ghjuventù Vagabonda : Culture Corse

Association d'aide aux étudiants en situation de précarité :

Aiutu Studentinu

Syndicats étudiants :

Ghjuventù Paolina (GP)
Cunsulta di a Ghjuventù Corsa (CGC)

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative, rejoindre une association, ou encore créer la votre, contactez la Direction des Études et de la Vie Universitaire.

La domiciliation d'une association à quoi ça sert ?

> Pour créer un réseau efficace, l'université doit vous connaître. Les associations étudiantes doivent être recensées à l'Université de Corse. C'est aussi la démarche nécessaire pour obtenir des subventions.

L'engagement d'un étudiant dans l'une des associations domiciliées peut être reconnu dans le cadre d'une Unité d'Enseignement (choix des ACSAE)

> La démarche à effectuer : téléchargez les dossiers de demande de domiciliation sur l'ENT, ou retirez-les directement au bureau de la Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU).

Les dossiers sont en format Word et doivent être rendus sous forme informatique.

Déposez le dossier à la DEVU : pour tout dossier, 1 exemplaire format papier, et 1 exemplaire numérisé (sur support USB par exemple).



Contact :

Secrétariat de la DEVU
Fély Mondiegt
Tél. : 04 95 45 01 56
mondiegt@univ-corse.fr

L'aide aux projets étudiants



Comment demander une aide financière pour un projet ?

Si dans le cadre d'une association étudiante vous avez des projets qui présentent un intérêt pour l'établissement et ses usagers, l'Université de Corse met à votre disposition deux types de dispositifs d'aide :

> L'aide aux projets : le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) peut financer une partie d'un projet associatif à caractère culturel, sportif, environnemental, humanitaire etc...

> L'aide aux voyages pédagogiques : dans le cadre de votre cursus Universitaire, et sous l'égide d'une association étudiante vous pouvez solliciter une aide pour un voyage à caractère pédagogique.

Pour faire une demande d'aide au projet ou pour un voyage pédagogique

Téléchargez les dossiers de demande sur l'ENT, ou retirez-les directement au bureau de la Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU).

Les dossiers sont en format Word et doivent être rendus sous forme informatique.

Déposez le dossier à la DEVU : pour tout dossier, 3 exemplaires format papier, et 1 exemplaire numérisé (sur support USB par exemple).

Échéances et modalités de traitement :

Nous vous conseillons de déposer vos demandes en début d'année universitaire (entre le 1^{er} octobre et le 6 novembre).

Les dossiers sont préalablement examinés en commission d'attribution des aides, puis transmis au CEVU. Le CEVU communique les propositions au CA pour qu'elles y soient définitivement validées.

Un bilan d'utilisation de la subvention vous sera demandé après la réalisation de votre projet.



La carte étudiante multiservices

La carte multiservices est délivrée aux nouveaux étudiants. Elle est valable 3 ans et nécessite d'être réactivée à chaque rentrée aux bornes prévues à cet effet sur les chaînes d'inscription.

Elle permet aux étudiants régulièrement inscrits :

- de justifier de son inscription à l'Université de Corse,
- de recenser sa présence aux activités culturelles et sportives,
- d'emprunter des ouvrages à la Bibliothèque Universitaire,
- de payer les repas et les consommations dans les restaurants et cafétérias universitaires.

D'autres services pourraient être proposés pour les prochaines années (accès aux photocopieurs en libre service, commerçants, distributeurs de boissons...)

Où est-elle délivrée ?

La carte multiservices est délivrée lors de l'inscription administrative par le service de scolarité centrale.

A qui est-elle délivrée ?

La carte multiservices n'est délivrée qu'aux étudiants suivant des cours à l'Université de Corse. Les stagiaires de formation continue, les auditeurs libres, les étudiants en convention n'ayant pas de cours sur Corte recevront une carte format papier.

Est-elle payante ?

Cette carte est gratuite, elle est entièrement financée par l'Union Européenne, la CTC, l'Université de Corse et le CROUS de Corse. Une attention particulière sera toutefois demandée aux détenteurs de cette carte, car toute perte ou dégradation durant les 3 années de validité entraînera une participation de 10 € aux frais de réédition de la carte.

Quelle est sa durée de validité ?

La carte est valable durant 3 ans maximum. NE LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE.



A chaque réinscription :

- la mention de la nouvelle année universitaire y sera apposée grâce à une pastille autocollante (qui devient hors d'usage si on essaie de l'enlever).
- les données de la carte devront impérativement être mises à jour au service de la scolarité.

A l'issue de sa période de validité (de 3 ans) et pour toute nouvelle inscription, votre carte sera renouvelée sans frais. L'ancienne carte devra être retournée au moment de la réinscription.

Le porte-monnaie Moneo est valide jusqu'à la date imprimée sur la carte ou sur le ticket délivré lors de chaque chargement.

Que faire en cas de perte, de vol ou de détérioration ?

Vous devez prévenir au plus tôt le service qui vous a délivré la carte, celle-ci étant alors classée sur liste noire afin de la rendre inutilisable.

Attention, la réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge (10 €), et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo. Cependant, en cas de vol et sur présentation d'une déclaration effectuée auprès de la gendarmerie, votre carte vous sera renouvelée gratuitement une seule fois.

Contact :

Service de la scolarité centrale
Campus Mariani
22, av. Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 06 86 - Fax : 04 95 45 01 57
scolarite.centrale@univ-corse.fr



Le service de médecine préventive est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide, animé par un infirmier, une assistante sociale et une chargée de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation d'handicap.

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé se compose de 3 pôles :

- le pôle médical et paramédical
- le pôle accueil et accompagnement
- la cellule handicap

Le pôle médical et paramédical

- > Les bilans infirmiers : obligatoires pour les étudiants du 1^{er} cycle et à la demande de tout étudiant, quel que soit son niveau d'études, validés par un médecin généraliste vacataire.
- > Les vaccinations et les soins d'urgence.
- > Le service propose également des consultations médicales générales toute la journée du jeudi.

Consultations en addictologie

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (A.N.P.A.A.) assure une permanence pour l'accompagnement et la prévention en addictologie ainsi que la réduction des risques des usagers de drogues. **Consultations gratuites et sans rendez-vous** tous les 1^{er} jeudi du mois à partir de 13h30 au service de Médecine Préventive, Campus Mariani.

Consultations en tabacologie

Une infirmière tabacologue assure une permanence tous les 15 jours, le mardi toute la journée au service de Médecine Préventive, Campus Mariani. **Consultations gratuites sur rendez-vous au 04 95 45 01 67.**

Le pôle accueil et accompagnement

Pour qui ?

Tout étudiant qui traverse une phase difficile, qui a besoin d'être guidé dans ses démarches, qui souhaite bénéficier d'un accompagnement, ...

Pourquoi ?

Le pôle accueil et accompagnement aide les étudiants à s'insérer au mieux dans leur cursus d'enseignements supérieur.

Une assistante sociale vous accueille et vous écoute quelle que soit la nature de vos difficultés.

> Information sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (législation, bourse, logement,...) ;

> Rédaction des évaluations sociales en vues d'une demande d'exonération des frais d'inscriptions ou d'une demande d'aide financière ;

> Accompagnement dans vos démarches administratives ;

> Orientation vers les partenaires ou les lieux spécialisés (CAF, Hôpital, soutien psychologique,...) ;

> Médiation entre l'étudiant et les autres services de l'Université...

L'assistante sociale est soumise au secret professionnel.

La cellule Handicap

Pour répondre au mieux aux besoins des étudiants en situation de handicap, une cellule handicap a été créée en février 2009. Un chargé de mission coordonne la cellule.

Les missions de la cellule Handicap :

- > Préparer la rentrée universitaire des futurs étudiants en situation de handicap dans des conditions optimales.
- > Accueillir et suivre tout au long de leur parcours universitaire les étudiants en situation de handicap.
- > Préparer l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.
- > Participer à modifier le regard porté sur l'étudiant en situation de handicap au sein de la communauté universitaire mais également auprès de ses partenaires.

Aménagements des cours, des examens et des campus :

Différents aménagements sont mis en place afin d'aider les étudiants en situation de handicap dans leur parcours universitaire : tiers temps, preneur de note, salle à part, soutien pédagogique, scolarité à domicile, etc. La Cellule Handicap, en collaboration avec les services techniques de l'Université et le CROUS de Corse, s'efforce de rendre un maximum de bâtiments et de logements accessibles aux étudiants en situation de handicap.



UNIVERSITA DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

CELLULE HANDICAP
en partenariat avec le CROUS, le SUPAPS et le CIRCUS

Journées handicaps et Université

femmi pà l'uguaglianza di e grazie!

à partir du
lundi 2 avril 2012
Corte

Lundi 2 avril

CONFERENCE-DEBAT 10h Insertion professionnelle des personnes handicapées
Anphl Ribelli, UFR Lettres, Campus Mariana

ANIMATION 12h Repas à l'avantage
Restaurants Universitaires, Campus Mariana et Gheada

CONFERENCE-DEBAT 14h Le handicap : de la classification à la situation :
un autre regard. Exemples à l'Université de Corse
Anphl Ribelli, UFR Lettres, Campus Mariana

ANIMATION 14h - 17h30 Ateliers sportifs en situation de handicap
Campus Mariana

Mardi 3 avril

CINEMA-DEBAT 10h "Mon Prince charmant" et "A ton tour Mireille"
de Laura Pradial
Spazio culturale Natale Luciani, Campus Mariana

ANIMATION 14h - 17h30 Ateliers sportifs en situation de handicap
Campus Gheada

Mercredi 4 et Jeudi 5 avril

Rencontres nationales des chargés de mission handicaps
Anphl Enoli, UFR Droit, Campus Mariana

www.univ-corse.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Contacts :

Directrice : Docteur Roberte Stromboni
Tél. : 04 95 45 00 19
medecine@univ-corse.fr
Service de la Médecine Préventive
Campus Mariani - 7 avenue Jean Nicoli
BP 52 - 20250 CORTE

Infirmier : Gilbert Colonna
Tél. : 04 95 45 00 19
medecine@univ-corse.fr

Assistante sociale : Sophie Rossi
Tél. : 04 95 45 01 20
srossi@univ-corse.fr

Chargé de mission handicap :
Ludovic Martel
Tél. : 06 70 63 89 77
martel@univ-corse.fr

Chargée de l'accueil et de
l'accompagnement : Louisa Seddok
Tél. : 04 95 45 01 67
seddok@univ-corse.fr

Contacts santé à Corte

Hôpital de Corte

Avenue du 9 septembre - 20250 Corte
Tél.: 04 95 45 05 00
Service de Gynécologie : sur RDV
Dr BASTIEN Claude – Tél.: 04 95 45 05 00
Dr COLOMBANI Dominique
Tél.: 04 95 59 10 56
Dr SALVETTI Antoine – Tél.: 04 95 59 11 48

Médecins généralistes

Dr LESCHI Jean Louis – Tél.: 04 95 61 04 12
Dr MARIETTI-GERVAIS Marie-Jeanne
Tél.: 04 95 48 63 22
Dr CASAMATTA Jean Rémy
Tél.: 04 95 46 09 62
Dr CASANOVA Joseph – Tél.: 04 95 46 09 19

Groupeement de médecins généralistes

Dr GHIONGA Pierre
Dr GUIDICELLI Jean-Félix
Dr POLI Xavier
Tél.: 04 95 46 16 11
Médecine de garde
Permanence Départementale des Soins
Tél.: 04 95 30 15 03

**Dentistes,
masseurs,
kinésithérapeutes,
ostéopathie,
orthophonie, pédicure,
dermatologie, angiologie,
ophtalmologie + orthoptie,
psychiatrie**

Voir annuaire

Groupeement infirmiers

Tél.: 04 95 46 25 18

Pharmacies

BATTESTI-PANCAZZI – Tél.: 04 95 46 08 95
LESCHI – Tél.: 04 95 46 08 12
MANZI – Tél.: 04 95 46 00 02

Laboratoire analyses médicales

FAURE-SIMEONI M.H. – Tél.: 04 95 46 11 45

Planning familial (dispensaire)

Av. Jean Nicoli (près du campus Mariani)
Tél.: 04 95 46 06 45

- Consultations médicales le mardi après midi (centre de dépistage gratuit ...SIDA, hépatites)
- Consultations Psychologiques et psychiatriques

Les mardis et les vendredis :
sur RDV au 04 95 31 61 38

- Consultations Psychologiques d'alcoologie et d'addictologie tous les 3^{èmes} mercredis du mois.

Toujours avoir sur soi sa carte vitale et sa carte de mutuelle !



The background features a lightbulb and a calculator on a desk, overlaid with a halftone dot pattern. The text 'Vie pratique' is centered in a white, rounded rectangular box.

Vie
pratique

The background features a lightbulb and a calculator on a desk, overlaid with a halftone dot pattern. The text 'Vie pratique' is centered in a white, rounded rectangular box.

Vie
pratique

Le dossier social étudiant

La bourse et le logement : un seul et unique dossier.

Pour solliciter l'attribution d'une bourse sur critères sociaux du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de la Culture et/ou la demande d'un logement en résidence universitaire dans et hors l'académie de Corse, il faut constituer un seul et unique dossier : **le dossier social étudiant**.

Les candidats au baccalauréat ne doivent pas attendre les résultats de l'examen pour constituer le dossier. La demande est à établir sur le site internet de l'Académie de Corse entre le **15 janvier et le 30 avril** de chaque année : **www.crous-corse.fr**

Ce dispositif permet d'effectuer 4 vœux dans une même académie ou dans des académies différentes.

Reconduction du bail

Les résidents du CROUS logés en résidences conventionnées (PP2-Porette-G020-024) peuvent prétendre sous certaines conditions à une reconduction de leur bail au 1^{er} juillet. C'est une formule simplifiée de réadmission en résidence. Pour tout renseignement, les étudiants doivent s'adresser dès le **15 janvier** au Directeur de résidence.

Contact :

CROUS de Corse,
Division Vie de l'Étudiant
22 avenue Jean Nicoli, 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 21 04

Accueil du public :

Du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h

Les aides au logement

Ces aides sont versées directement au CROUS et viennent en déduction du loyer.

• **L'APL (Aide Personnalisée au Logement)** : elle s'adresse essentiellement aux résidents de foyers à caractère social, aux occupants de nouvelles résidences. Renseignements : www.caf.fr.

• **L'ALS (Allocation Logement à caractère Social)** elle peut être attribuée aux occupants de tout autre logement. La demande s'effectue auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du lieu du logement loué. Renseignements : www.caf.fr

Les résidences conventionnées Pascal Paoli 2, Porette, Grossetti 020, Grossetti 024 ouvrent droit à l'APL. **Les résidences traditionnelles** Pascal Paoli 1, Grossetti 023, Grossetti 025 et les autres résidences (Central Fac) ouvrent droit à l'ALS.

Les aides financières

La bourse sur critères sociaux : elle s'adresse aux étudiants français ou, sous conditions, à ceux originaires de la communauté européenne. Les autres étudiants de nationalité étrangère doivent, ainsi que leur représentant légal, résider en France depuis au moins deux ans. Les étudiants doivent être âgés de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première demande. La bourse est accordée en fonction des revenus du foyer fiscal (revenu brut global n-2) et des charges de la famille (enfants, éloignement) selon un barème national. Les versements sont répartis en 10 mensualités, de septembre à juin. Renseignements : www.crous-corse.fr.

L'aide au mérite : d'un montant de 1800 € par an, versée en 9 mois, elle est accordée :
• aux élèves de terminale, futurs étudiants boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu le baccalauréat avec la mention TB. L'aide est versée pendant les 3 années de licence ;

- aux étudiants boursiers « lauréats » à la fin de la licence (les meilleurs licenciés de chaque diplôme qui s'inscrivent en Master 1). L'aide est versée pendant les 2 années du Master.

A noter : les étudiants bénéficiaires d'une bourse de mérite avant 2008, continuent à percevoir cette aide selon les modalités initiales.

Le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) :

il permet de répondre à certaines situations de précarité des étudiants : détresse financière, rupture familiale, indépendance familiale avérée, reprise d'études... L'âge limite est fixé à 35 ans. Une commission d'attribution académique décide, au vu du dossier de l'étudiant, du montant de l'aide. Cette aide peut revêtir deux formes :

- une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Retrait du dossier : Service Social du CROUS.
• soit une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes.
Renseignements : D.V.E. du CROUS.

L'aide à la mobilité internationale :

cette aide ministérielle d'un montant de 400 € par mois, s'adresse aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant entre 2 et 9 mois d'études ou de stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire. Il existe également une aide à la mobilité de la CTC. Pour ces 2 aides, les étudiants doivent constituer un dossier auprès du Bureau Relations Internationales. (Voir p.56)

Allocation Erasmus : elle peut être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études dans un autre établissement européen dans le cadre d'un échange de 3 mois à 1 an. Retrait du dossier : Bureau des Relations Internationales. (Voir p.56)

Passeport Mobilité : sa gestion est assurée par l'agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM). Renseignements : www.ladom.fr

Aides spécifiques pour les étudiants se destinant au métier d'enseignant :

les étudiants inscrits en Master 2 dans des dispositifs de préparation aux concours enseignants (professeur des écoles, professeurs de collège ou de lycée, conseiller principal d'éducation ou documentaliste) peuvent bénéficier d'aides financières spécifiques. Ces aides s'ajoutent à la bourse sur critères sociaux et à l'aide au mérite du ministère de l'enseignement supérieur.

Les aides de la Collectivité Territoriale de Corse

Allocation de Recherche Doctorat : retrait de dossier auprès de l'École Doctorale. (Voir p.93)

Allocation pour la diversité dans la fonction publique :

elles peuvent être attribuées aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique. Renseignements : Préfecture du département.

Allocation Parcours de Réussite Professionnelle (PARP) :

elle est destinée à valoriser et soutenir le parcours d'intégration de jeunes, issus de l'immigration, qui ont réussi avec succès leur baccalauréat et s'engagent dans des études supérieures en IUT, STS ou CPGE. Cette aide, d'un montant de 2400€ est versée semestriellement aux bénéficiaires par le CROUS.

Bourses relevant d'autres ministères :

- Social et Paramédical : Ministère de la Santé
- Agriculture : Ministère de l'Agriculture

Renseignements : auprès de l'établissement d'enseignement.

Bourses de fondation :

Giveka - Lowy - Lassence - Figaro - Legs Dobry-Barts...

Renseignements :

Secrétariat de Direction du CROUS.

Les bourses

La CTC souhaite contribuer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants inscrits dans un cursus post-bac de l'Académie de Corse. Ces aides s'adressent aux étudiants boursiers ou reconnus en «difficulté» par les services sociaux du CROUS de Corse, effectuant leurs études supérieures en Corse, dont le foyer fiscal de rattachement est situé en Corse. Seules les études en formation initiale ouvrent droit à ces trois aides de la CTC.

Aide aux dépenses de rentrée : l'aide allouée par la CTC est instruite et attribuée par le CROUS de Corse et s'élève à 150 € par étudiant.

Aide sur critères sociaux : l'aide annuelle ou ponctuelle allouée par la CTC est instruite et attribuée par la commission Académique du Fonds National d'Aide d'Urgence du CROUS de Corse.

Aide régionale de santé : l'aide allouée par la CTC est instruite et attribuée par le CROUS de Corse et s'élève à 90 € par étudiant pour souscrire une complémentaire santé.

Bourse départementale de l'enseignement supérieur

Renseignez-vous auprès du Conseil Général de votre département.



Le logement



Tout étudiant inscrit dans un établissement ou une section d'établissement ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante peut solliciter l'attribution d'un logement en résidence universitaire. Les décisions d'admissions sont communiquées aux candidats en juin (admissions complémentaires en juillet).

Il existe des aides au logement : APL, ALS.
(Voir p.78)

Cité Caraman, Campus Mariani

- Résidence Pascal Paoli 1 : 208 lits
- Résidence Pascal Paoli 2 : 197 lits
- Central fac : 15 lits

Cité Grossetti, Campus Grimaldi

- Résidence 020 : 4 chambres déconventionnées + 42 lits = 46 lits
- Résidence 023 : 46 lits (chambres avec kitchenette)
- Résidence 024 : 49 lits
- Résidence 025 : 10 chambres doubles + 4 studios + 135 chambres individuelles
- Résidence Porette : 128 lits



Contact :

Olga Loverini
Responsable hébergement
CROUS
Tél. : 04 95 44 94 98
olgaloverini@yahoo.fr

Les restaurants universitaires

RU Pascal Paoli 2, Campus Mariani

350 places - Tél. : 04 95 45 30 16
Horaires : 11h30 - 13h30; 19h-21h

Cafétéria Pascal Paoli 2, Campus Mariani

50 places - Tél. : 04 95 45 30 17
Horaires : 8h-15h

RU Grossetti, Campus Grimaldi

70 places - Tél. : 04 95 44 94 95
Horaires : 7h30 - 14h ; 19h-21h

Cafétéria IUT, Campus Grimaldi

20 places
Horaires : 7h- 18h

RU IUFM, Ajaccio

72 places - Tél. : 04 95 21 94 24
Horaires : 8h-16h

Coût du repas en RU: 3,10 €

La carte d'étudiant vous permet de régler vos repas. (Voir p.73)

Tous les lundis le menu du RU est diffusé sur votre mail étudiant !

Contacts :

Paule Gallucci
Responsable Restauration CROUS
Tél. : 04 95 45 30 05
paule.gallucci@ac-corse.fr
Madeleine Taddei
Secrétariat
Tél. : 04 95 45 30 10
madeleine.taddei@ac-corse.fr
www.crous-corse.fr



Le web
et vous

67 1002
76 M6P

www.univ-corse.fr

Le site web de l'Université de Corse rassemble toutes les informations utiles à votre orientation, inscription, vie étudiante, mobilité internationale, insertion professionnelle...

Tout pour s'informer

Tenez-vous au courant des moments forts, des dates clés et des manifestations de l'Université via nos actualités.

Tout pour s'orienter et s'inscrire

Consultez l'ensemble de l'offre de formation, prenez rendez-vous avec nos conseillers d'orientation et inscrivez-vous directement en ligne.

Tout sur votre vie étudiante

Le site internet de l'Université vous permet de découvrir la programmation culturelle et les activités sportives, de monter une association ou un projet étudiant, de s'informer sur les services proposés en matière de santé, de logement ou de restauration.

Toute la documentation

Consultez le catalogue de la Bibliothèque Universitaire, réservez vos livres, accédez aux annales d'examens et à plus de 50 ressources en ligne directement depuis chez vous !

Tout sur l'insertion professionnelle

En plus des informations liées à l'alternance, accédez à la bourse à l'emploi et aux stages, à des conseils, aux enquêtes d'insertion et à des témoignages d'anciens étudiants.

Tout sur l'international

Retrouvez tous les renseignements relatifs à la mobilité étudiante : études ou stage à l'étranger, bourses de mobilité, partenariats...

A retrouver aussi sur www.univ-corse.fr, toutes les infos sur la recherche et l'école doctorale, tous les contacts et toute l'histoire de l'Université.



Réseaux sociaux



Facebook

Actus, rendez-vous, vidéos... Rejoignez notre page Facebook et commentez la vie de l'Université !
www.facebook.com/univcorse



Twitter

Infos institutionnelles et rendez-vous phares : l'Université gazouille en temps réel sur Twitter.
www.twitter.com/univcorse



YouTube / Dailymotion

Retrouvez l'offre vidéo de l'Université : les productions étudiantes, la vie culturelle, la recherche, des témoignages...
www.youtube.com/univcorse
www.dailymotion.com/univcorse



Contact :

Service de la communication et de l'événementiel
Tél. : 04 95 45 06 49
comweb@univ-corse.fr

L'environnement numérique de travail (ENT)



Indispensable complément du site www.univ-corse.fr, l'Environnement Numérique de Travail (ENT) est un portail web dédié aux étudiants, aux enseignants et aux personnels de l'Université de Corse. Accessible où que vous soyez, il offre un point d'accès unique à un ensemble d'outils en ligne, avec un seul mot de passe.

Différents outils à votre service !

Mon actu

Retrouvez sur l'ENT toute l'actualité de l'Université à portée de clic ! Les rendez-vous mais aussi tous les documents utiles en téléchargement : règlement des études, dossiers à remplir, comptes rendus des différents conseils, etc.

Mes études

Accédez à votre emploi du temps mis à jour en temps réel ainsi qu'à des cours mis en ligne directement par vos enseignements. L'ENT vous permet aussi de consulter votre dossier scolaire avec tous vos résultats d'examen année par année. Vous pouvez également vous réinscrire en ligne et y bénéficier de services spécifiques.

Mon insertion professionnelle

Vous cherchez une offre de stage ? d'emploi ? d'apprentissage ? Avec ses 300 offres annuelles, la bourse à l'emploi et aux stages est faite pour vous ! Remplissez également votre convention de stage en ligne.

Mes contacts

Avec l'annuaire étudiants et l'annuaire du personnel et des enseignants, votre carnet d'adresses n'aura jamais été autant rempli ! L'annuaire des anciens étudiants vous permet de découvrir le parcours et d'entrer en contact avec tous ceux qui ont fréquenté les bancs de l'Université. Un bon moyen de développer votre réseau.

A retrouver aussi sur campus.univ-corse.fr, des enquêtes en ligne, un accès à vos courriels, le « CFA Network » pour les étudiants en alternance, et régulièrement de nouveaux services.

Comment se connecter ?

<http://campus.univ-corse.fr>
(ou www.univ-corse.fr rubrique « ENT »)

Identifiant : saisissez votre numéro étudiant (inscrit sur votre carte étudiant)
Mot de passe : saisissez votre date de naissance au format jjmmaaaa

N'oubliez de modifier votre mot de passe lors de votre première connexion !

Contact/Aide :

Environnement Numérique de Travail
Direction des Systèmes d'Information
cpadmin@univ-corse.fr
Tél. : 04 95 45 01 52

Le courriel étudiant / La liste de diffusion

Le courriel étudiant

Une fois inscrit à l'Université, une adresse électronique personnelle vous est automatiquement attribuée. Connectez-vous sur votre ENT pour y accéder. Votre courriel universitaire est sous la forme :

N°étudiant@webmail.univ-corse.fr ou
prenom.nom@webmail.univ-corse.fr

Cette boîte électronique vous permettra de recevoir des informations sur vos études, les activités sportives et culturelles, les soirées étudiantes, etc. C'est aussi un moyen privilégié d'échanger avec vos enseignants.

Les listes de diffusion

L'ENT est doté d'un système de listes de diffusion qui permet à la communauté universitaire de cibler sa communication à des groupes d'utilisateurs.

Par défaut, vous êtes inscrit à la liste de diffusion commune à tous les étudiants de l'Université de Corse :

touslesetudiants@listes.univ-corse.fr

Tous les courriels envoyés à cette adresse seront ainsi distribués, après validation, dans la boîte électronique de chaque étudiant.

Selon le même principe, vous êtes également inscrit automatiquement à la liste de diffusion rattaché à votre diplôme en cours.

Ces listes sont modérées et l'inscription à des nouvelles listes est soumise à la validation de l'administrateur.

Contact/Aide :

Direction des Systèmes d'Information

Tél. : 04 95 45 01 52

cpadmin@univ-corse.fr



Le réseau WiFi

Le réseau sans fil de l'Université de Corse est ouvert à l'ensemble de ses utilisateurs (étudiants et personnels). Il offre un accès à Internet, ainsi que sous certaines conditions un accès aux ressources informatiques de l'Université.

Comment se connecter ?

Pré-requis : disposer d'un ordinateur portable (ou PDA) équipé d'une carte réseau sans fil 802.11b ou 802.11g. Il peut s'agir d'un poste de type PC ou de type Macintosh, fonctionnant sous Windows, MacOS X ou Linux. Posséder un anti-virus, avec un fichier de définitions virales à jour.

Faire régulièrement les mises à jour du système d'exploitation.

Configuration : une fois entré dans la zone WiFi de l'Université de Corse, correspondant à un lieu de couverture radio, votre ordinateur détectera 3 profils WiFi.

Sélectionnez le profil ETUDIANTS-WIFI, l'authentification s'effectue via un portail web. Ouvrir le navigateur web et se connecter avec vos identifiants : votre N° étudiant (inscrit sur votre carte étudiant) et votre date de naissance sous la forme jjmmaaaa.

La couverture radio

La couverture radio de notre réseau WiFi s'étend sur tous les Campus, il y a 180 bornes réparties sur les campus Mariani et Grimaldi et les résidences du CROUS.



Contact :

Direction des Systèmes d'Information
Tél. : 04 95 45 02 52
gerardeschi@univ-corse.fr



Les salles informatiques

Chaque composante possède des salles de TP informatiques :

- UFR Sciences et Techniques : 5 salles de 20 postes (Windows).
- L'Institut Universitaire de Technologie : 9 salles informatiques (de 15 à 19 postes de travail), dont une salle MAC et une classe mobile (32 ordinateurs portables).
- L'UFR de Droit et Sciences Économiques : 1 salle de 20 postes (Windows) une classe mobile (24 ordinateurs portables).
- L'UFR de Lettres : 2 salles informatiques de 19 postes (Windows) et 1 salle de 25 postes (laboratoire de langues multimédias).
- L'IUFM : 4 salles de 10 postes et 3 salles nomades « laboratoires de langues » (12, 24, 24 postes) réparties sur 3 sites (Bastia, Corte, Ajaccio).

Pour se connecter sur un ordinateur de l'Université :

- Choisir le domaine qui se nomme UDC.
- Identifiant : numéro étudiant (Ex : 20110156)
- Mot de passe : date de naissance jjmmaaaa (que vous modifierez à la première connexion).

Contact :

Problème de connexion
Direction des Systèmes d'Information
Philippe Ottaviani
ottaviani@univ-corse.fr



La charte informatique

Lors de votre inscription à l'Université de Corse, vous devez signer une charte informatique qui vous engage au respect des règles de sécurité informatique, au respect de la propriété intellectuelle et au respect de la loi informatique et libertés.

Cette charte est accessible sur www.univ-corse.fr, rubrique Formation / S'inscrire.





Recherche
et études
doctorales

Recherche
et études
doctorales

7 projets de recherche

L'identité scientifique de l'Université de Corse s'articule autour de 7 projets pluridisciplinaires et labellisés au plus haut niveau par le CNRS. Chacun de ces projets allie recherche fondamentale et recherche appliquée dans une perspective de développement territorial et débouche sur des réalisations concrètes à haute valeur ajoutée.

Ressources Naturelles (UMR SPE)

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la qualité, de la caractérisation et de la valorisation des substances naturelles végétales spécifiques aux milieux méditerranéens ou insulaires. Cette approche contribue à la protection de l'environnement, au maintien de la biodiversité et à l'instauration d'un mode de développement durable. Aspect méthodologique : mise au point et développement des méthodes de préparation des échantillons et de méthodes d'analyse appliquées aux mélanges complexes naturels. Aspect appliqué : caractérisation et valorisation des substances naturelles spécifiques notamment les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et les produits agroalimentaires typiques (huile d'olive, agrumes, fruits, liqueurs et eau-de-vie, Miels).



Énergies Renouvelables (UMR SPE)

L'axe principal de ce projet concerne la problématique générale posée par les systèmes utilisant une source renouvelable d'énergie. Les recherches se développent autour de trois objectifs majeurs.

- La production d'énergie électrique à partir de sources renouvelables d'énergie « Mieux Produire »
- La maîtrise de l'énergie dans l'habitat « Moins Consommer »
- L'étude des ressources énergétiques « Mieux Prévoir pour Moins Consommer et Mieux Produire ».

Feux de forêts (UMR SPE)

Projet de recherche relatif à l'étude des incendies de végétation. Des approches interdisciplinaires théoriques, numériques et expérimentales sont conduites à différentes échelles (laboratoire, parcelle, terrain) pour améliorer la compréhension de ces incendies



et développer des outils d'aide à la décision pour les politiques publiques (prévention et lutte contre les incendies de végétation). Les travaux de recherche concernent notamment la modélisation, la métrologie des feux et les études d'impact sur les écosystèmes et les hommes.

Organisation de la Recherche

- UMR CNRS n°6134 « Sciences Pour l'Environnement » (SPE)
- UMR CNRS n°6240 « Lieux, Identités, eSpaces, Activités » (LISA)
- Fédération de Recherche CNRS n°3041 « Environnement et Société » (FRES)
- UMS CNRS n°3514 « Stella Mare »
- UMS CNRS n°820 Institut d'Études Scientifiques de Cargèse
- ERT Aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises
- Direction de la Recherche et du Transfert
- École Doctorale Environnement et Société
- Cellule de Valorisation de la Recherche

Contact :

Directrice administrative : Nathalie Giorgi
 Direction de la Recherche et du Transfert
 Palazzu Naziunale
 BP 52 - 20250 Corte
 Tél. : 04 95 45 01 78 - Fax : 04 95 45 32 52
 giorgi@univ-corse.fr

Gestion et valorisation des eaux en Méditerranée (UMR SPE)

Vision globale de toute la problématique de l'eau pour aide à la décision afin de gérer les ressources hydriques dans quatre domaines clés :

- la connaissance des ressources (eaux de surfaces, eaux souterraines, eaux usées, eaux récréatives, fleuves...) et des hydro-systèmes (biodiversité, endémisme...)
- la gestion des risques (impact de l'anthropisation, lutte contre les pollutions, risque d'inondation...)
- le droit et la gestion de l'eau (usages, utilisation efficace, la prévision des tendances...)
- l'exploitation durable et la préservation des ressources avec le cas de l'aquaculture.



Technologies de l'Information et de la Communication (UMR SPE)

L'aspect scientifique du projet est fondé sur la définition d'une approche générique de Modélisation et de Simulation Orientée Objet appliquée à l'étude de systèmes complexes intégrant Systèmes d'Information Géographique et Réseaux de capteur. L'aspect technologique concerne la mise en œuvre des concepts et outils déclinés dans le cadre d'applications concrètes à forts enjeux territoriaux.

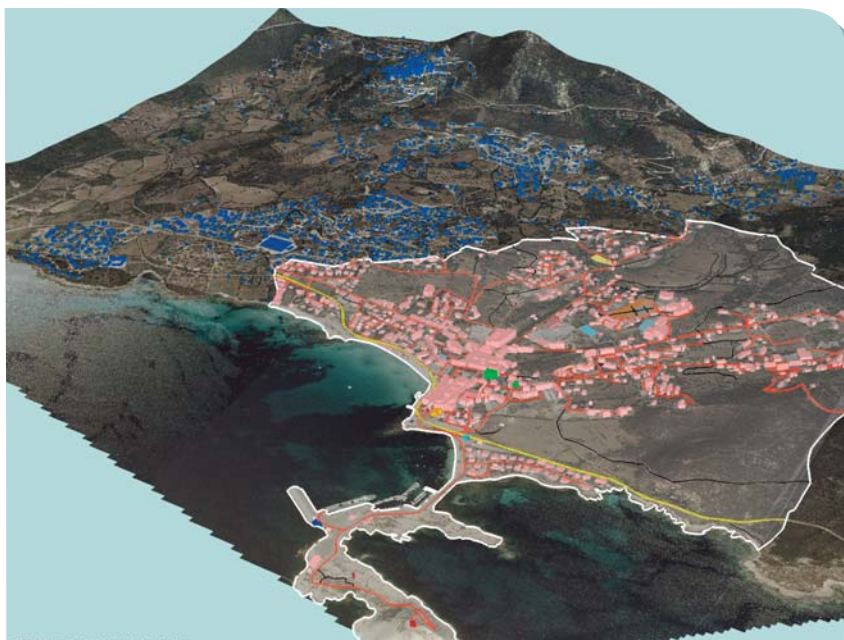
Identités, Cultures : Processus de Patrimonialisation (UMR LISA)



Ce projet consiste en la découverte, la reconnaissance et la transmission des savoirs et savoir-faire afin d'inscrire le capital culturel de la Corse dans un processus de « patrimonialisation ».

A titre d'exemple, les problématiques analysées sont :

- Les langues régionales et minoritaires décrites dans leur aire originelle
- Les situations de bi-plurilinguisme et de diglossie
- La question de la transmission des savoirs populaires en savoirs scientifiques puis scolarisés
- L'insularité et les questions identitaires au sein de l'espace euro-méditerranéen
- La relation entre territoire et citoyenneté culturelle.



Dynamiques des Territoires et du Développement Durable (UMR LISA)

Ce projet a pour objet principal l'étude des dynamiques économiques, technologiques, sociales qui caractérisent aujourd'hui les territoires et qui s'inscrivent dans un double contexte :

- Celui de l'intégration économique des régions à l'échelle internationale, basée sur la baisse continue des coûts de transfert et induisant des phénomènes d'agglomération, de spécialisation et de compétition entre et au sein des territoires ;
 - Celui d'une pression croissante exercée par les activités économiques sur l'environnement (pollutions de flux et de stock, phénomènes de congestion, etc.).
- La finalité est de contribuer à l'amélioration des politiques de développement durable.

4 projets phares de valorisation

UMR SPC STELLA MARE, plateforme marine portant sur la maîtrise et la gestion intégrée des ressources halieutiques et littorales.

UMR SPC MYRTE et PAGLIA ORBA, plateformes portant sur l'hybridation de systèmes de production et de stockage de l'énergie utilisant comme source renouvelable le rayonnement solaire.

UMR LISA M3C (Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses), outil multimédia de visualisation et d'aide à l'analyse des phénomènes culturels anthropologiques, archéologiques, historiques, littéraires et linguistiques.

UMR LISA LOCUS, plateforme géomatique ayant pour objectif final de développer une capacité de simulation de scénarii d'occupation de l'espace ou de reconstitution ex post des dynamiques territoriales.

L'École Doctorale de l'Université de Corse est constituée d'un ensemble de chercheurs, de doctorants et de personnels techniques. Lieu de formation, l'école Doctorale vise l'excellence en la matière. Elle est chargée de conduire la politique scientifique de l'Université en matière de formation doctorale.

L'école Doctorale, fortement pluridisciplinaire, couvre de larges domaines de recherche qui rassemblent les thématiques des différentes équipes des entités de recherche reconnues par des évaluations scientifiques nationales :

- L'UMR-CNRS n°6134 Sciences pour l'Environnement (SPE).
- L'UMR-CNRS n°6240 Lieux, Identités, eSpaces, Activités (LISA)
- L'ERT n°2008-1362 Aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises (AJP3E)
- L'INRA, Centre de Corse : UR déterminismes Génétiques et Ecophysiologiques de la Qualité des Agrumes (GEQA) et Laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Élevage (LRDE).
- Le CIRAD, Centre de Corse, UMR 108 Amélioration des Plantes à Multiplication Végétative (AGAP).
- La Fédération de Recherche Environnement et Société n°3041 (FRES).

La 1^{ère} inscription à l'École Doctorale

L'École Doctorale est le point unique d'entrée pour toute démarche.

Toutes les informations, les procédures et les dossiers sont disponibles sur <http://ed.univ-corse.fr>. Téléchargement et dépôt des dossiers entre le 1^{er} juin et le 10 juillet.

Le financement de la préparation d'une thèse

Il existe plusieurs sortes de financements :

- **Le contrat doctoral** : est un véritable CDD d'une durée de trois ans. Le dossier de candidature est téléchargeable sur <http://ed.univ-corse.fr>
- **L'Aide Régionale Recherche Doctorant/Entreprise** : est l'une des mesures du programme CORSEMPLOI2 de la Collectivité Territoriale de Corse. Il permet aux entreprises dont l'activité se situe en Corse d'accueillir un doctorant pour mener une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique et, ainsi, de renforcer les capacités de recherche et d'innovation des entreprises régionales.
- **Autres aides** : selon le cas, les CIFRE, les bourses AUF, et les autres aides institutionnelles ou privées.



Les missions de l'École Doctorale

Dans le cadre de son programme d'actions, elle favorise l'ouverture internationale des études doctorales et la conclusion de conventions de cotutelles de thèses. Elle participe à la préparation et au suivi de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

L'École Doctorale organise la formation doctorale en proposant des actions étalées sur trois ans permettant aux doctorants d'être au contact permanent de l'évolution la plus récente de sa discipline, d'une part, de s'ouvrir hors du champ spécifique de sa thèse et de préparer son avenir professionnel soit dans le secteur académique, soit dans le secteur privé d'autre part. Ce dispositif conduit à proposer aux doctorants trois grands types de formations :

- Les formations disciplinaires sont des séminaires et conférences en relations directes avec les thématiques des thèses.
- Les formations de culture scientifiques générale et aux outils scientifiques permettant une optimisation de la préparation de la thèse.
- Les formations à l'insertion professionnelle. Culture entrepreneuriale. Connaissance de l'entreprise – le docteur face à l'emploi à travers 3 séminaires interactifs. Formation aux métiers de l'enseignement supérieur, Cycle d'enseignement sur l'Intelligence économique – Participation aux Doctoriales de Grenoble et de Provence.

L'École Doctorale organise différentes manifestations :

- L'Assemblée générale des étudiants en Master 2 : réunion d'information sur les motivations et sur les procédures d'élaboration d'un projet de thèse, d'inscription et de candidature pour un financement.
- La diffusion de l'information scientifique : exercice de vulgarisation des travaux de thèse et de présentation du Doctorat à l'intention des étudiants de Master 1.
- La journée des Doctorants : il s'agit d'une journée d'échange et de diffusion de l'information scientifique entre doctorants et chercheurs. Les doctorants présentent leurs



travaux de recherche par le biais de communications orales ou d'affiches. Les meilleurs posters sont distingués par un prix.

- Le Doctorant face à l'Emploi : avec l'aide et sous l'égide de l'École Doctorale, l'Association des doctorants ProDoc organise une journée de rencontre avec les professionnels, employeurs potentiels, pour une découverte mutuelle.

Contacts :

Directeur : Jean Costa
Responsable administratif :
David Moungar
Tél. : 04 95 37 23 22
Appui logistique : Pascale Cristini
Tél. : 04 95 45 02 20
Ecole Doctorale « Environnement et
Société »
BP 52 – 20250 Corte
ecole.doctorale@univ-corse.fr
<http://ed.univ-corse.fr>



Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corti
Tél. : 04 95 45 00 00
www.univ-corse.fr



Rédaction :

Plateforme d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle
Service Communication



Responsable de la publication :

Université de Corse



Réalisation :

Imprimerie Bastiaise



Charte graphique :

Université de Corse / Service Communication



Éditeur :

POIP

Campus Grimaldi - Bât PPDB
BP52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 21
poip@univ-corse.fr



Juin 2012



L'Université de Corse a été fondée en 1765 par le général Pasquale Paoli, alors Gouverneur de l'île. Pour les notables corses, c'est la concrétisation d'une très ancienne revendication, initiée dès les débuts de la révolution corse en 1731. L'Université avait son siège à Corte. Les moyens financiers de son fonctionnement avaient été trouvés : les cours y étaient gratuits, les professeurs tous des ecclésiastiques réguliers, comme il était d'usage à l'époque et les étudiants percevaient une bourse de 15 à 20 livres par mois. Le style de Paoli se manifestait dans tous les actes de son gouvernement et aussi à l'égard de l'Université : l'examen public se fait au mois de mai, en présence du Conseil d'État et du Général, qui tirait lui-même les sujets, pour montrer à quel point la Nation toute entière avait les yeux fixés sur l'Université. Cette université semble avoir été la « digne réponse » de la Corse à la « trop longue dépression culturelle » dans laquelle la République de Gênes l'avait maintenue, selon les paolistes. Ainsi cette institution apparaissait-elle comme « la pupille des yeux de Paoli, symbole de l'indépendance et de la liberté de l'île ». Les événements de l'histoire furent cause de sa fermeture après quatre années. Les derniers examens eurent lieu en mai 1768, l'année où la Corse fut cédée à la France. Cette fermeture parut, durant plus de deux siècles, définitive. C'est en 1981, dans la même ville de Corte, que l'université réouvra ses portes, suite à un mouvement populaire, et accueille ainsi ses cinq cents premiers étudiants.

Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corti
www.univ-corse.fr

Flashez-moi

